

Rapport de stage

PRÉSENTÉ POUR L'OBTENTION DE LA LICENCE PRO GENA
MENTION : GESTION AGRICOLE DES ESPACES NATURELS RURAUX

Trajectoire des élevages bovins lait vers l'agriculture biologique: quels moteurs de conversion et quelles évolutions techniques mises en place dans le Tarn?



par Matthieu Naullet

Année de soutenance 2020

Rapport de stage

PRÉSENTÉ POUR L'OBTENTION DE LA LICENCE PRO GENA
MENTION : GESTION AGRICOLE DES ESPACES NATURELS RURAUX

Trajectoire des élevages bovins lait vers l'agriculture biologique: quels moteurs de conversion et quelles évolutions techniques mises en place dans le Tarn?



par Matthieu Naullet

Année de soutenance 2020

Mémoire préparé sous la direction
de : Claire Aubron
Présenté en septembre 2020

Organisme d'accueil : Chambre d'agriculture
du Tarn
Maître de stage : Stéphanie Camazon

Résumé

Le présent document permet de faire un état des lieux des trajectoires de 10 exploitations converties vers agriculture biologique, suite à une étude conversion rédigée par la chambre d'agriculture du Tarn. Ces conversions sont relativement récentes (elles ont débutées entre 2015 et 2018). L'étude permet donc de rapporter plus d'éléments, présentés dans cet ordre dans ce document, suite à une présentation du contexte, de la démarche et de la méthodologie :

-Les raisons mises en avant qui ont motivés les éleveurs à se convertir en agriculture biologique, ou à l'inverse les freins à la conversion. Nous y verrons à quelle demande répond l'AB, s'il s'agit de la réponse à la crise laitière, ou si d'autres raisons sont aussi importantes.

-Les évolutions techniques mises en place, divisées en plusieurs catégories : Sol, troupeau...Et impact sur la trésorerie de l'exploitation. Cette partie a pour objectif de rendre compte au mieux du parcours suivi par chaque exploitant pour réussir sa conversion.

-Le niveau de satisfaction des éleveurs vis-à-vis de leur nouveau système sera présenté dans la dernière partie, et détaillé en plusieurs catégories, tel que l'agronomie, la zootechnie, le travail, l'aspect social et enfin, l'aspect économique.

Mots clés : Agriculture biologique, conversions, bovins lait, revenus agricoles, résilience des exploitations, autonomie fourragère, autonomie alimentaire.

Pour citer ce document : Naullet, Matthieu, 2020. Trajectoire des élevages bovins lait vers l'agriculture biologique : quels moteurs de conversion et quelles évolutions techniques mises en place dans le Tarn ? Rapport de stage, Licence professionnelle Gestion agricole des Espaces Naturels ruraux, Institut Agro | Montpellier Supagro. 87 pages.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mes deux maîtres de stage : Stéphanie Camazon et Jean-Bernard Mis. Leur sens de l'écoute et leur disponibilité pour répondre à mes questions a été d'une aide précieuse tout au long du stage. L'expérience et les compétences de chacun sont très complémentaires et ont contribué à la qualité de ce travail. Je remercie au passage le reste de l'équipe de la chambre d'agriculture qui m'a offert un cadre de travail agréable.

L'équipe pédagogique de l'école Supagro à également une place toute particulière ici, pour son formidable accompagnement tout au long de cette année. Plusieurs personnes sont à mentionné en particulier : Claire Aubron, pour l'accompagnement lors du stage et de la rédaction de ce rapport, et pour son adaptation malgré le fait que nous-nous soyons jamais rencontrés autrement que par écran interposés. Claire Hergott et Cathy Azéma, pour leur réactivité lors des demandes de décalage de la période de stage, malgré le confinement et les périodes de congés.

Je tiens également à remercier les éleveurs rencontrés, pour les riches échanges occasionnés, et surtout leur accueil chaleureux, tout en sachant que je ne leur apportaient rien directement.

Plusieurs personnes ont aussi leur place ici pour le long travail de relecture du rapport, en particulier mes parents dont l'aide à été précieuse.

Enfin, un grand merci aux autres stagiaires de la chambre d'agriculture qui ont aidées à rendre le cadre de stage plus agréable, ont dont les échanges ont été précieux pour l'élaboration de ce document.

Table des matières

Resume	1
Remerciements	2
Avant-Propos	4
Sigles et acronymes	5
Introduction	6
1 Contexte de l'étude	9
1.1 Une zone d'étude bien définie : le département du Tarn	9
1.2 La structure de stage	10
1.2.1 Les chambres d'agriculture en France	10
1.2.2 La chambre d'agriculture du Tarn	11
1.3 Le programme d'étude de conversions, une volonté régionale en Occitanie	12
2 Démarche et méthodologie	13
2.1 Déroulement de l'étude	13
2.2 Mobilisation de ressources bibliographiques	13
2.3 Objectif de l'étude, ciblage des éleveurs à enquêter et portrait général de cet échantillon . . .	15
2.4 Les entretiens semi-directifs	17
2.4.1 L'objectif des entretiens	17
2.4.2 déroulement des entretiens	18
2.4.3 La retranscription des entretiens	20
2.5 Analyse des données chiffrées	21
2.5.1 L'assolement	21
2.5.2 Les performances zootechniques	21
2.5.3 La comptabilité et la trésorerie	21
2.6 Synthèse des données recueillies	23
3 Résultats de l'étude	24
Introduction générale	24
3.1 La prise de décision de la conversion	24
3.1.1 Les freins et craintes	24
3.1.2 Les éléments facilitateurs en faveur de la conversion en AB	27
3.2 Les évolutions techniques mises en place	30
3.2.1 Évolution de l'assolement	30
3.2.2 Évolutions zootechniques, et de la production laitière	38
3.3 Évolutions économiques et de la trésorerie	44
3.4 Satisfaction des éleveurs concernant leur nouveau système	49
3.5 Bilan	53
Conclusion	55
Bibliographie	56
Annexes57	
Résumé	83

Avant-Propos

Le présent rapport concerne un stage réalisé de Juin à novembre 2020. Le stage de 6 mois, prévu initialement plus tôt dans l'année, a été décalé en raison de l'épidémie de covid-19 et toutes les mesures qui y sont associées. Par conséquent, l'évaluation de ce dossier se faisant en septembre, il ne présente que la première phase de stage, correspondant à la moitié de sa durée. Nous aurons tout de même l'occasion d'évoquer ce qui est prévu pour la suite.

Par ailleurs, la crise provoquée par ce virus est responsable d'une année particulière pour les éleveurs laitiers. En effet il a fallu prendre le temps d'adapter les circuits de distributions, dont toute la partie collectivité s'est arrêtée, au bénéfice de la demande par portions individuelles ou familiales. Pendant quelques semaines, alors qu'il s'agissait du plein printemps, période où les vaches produisent plus facilement, les laiteries ont demandé aux producteurs de lait de diminuer leur production, le temps de faire face à ces changements imprévus.

Malgré des promesses de compensations financières, c'est dans un contexte un peu particulier que les agriculteurs ont été interrogés pour ce rapport. L'ensemble des opérations s'est tout de même finalement déroulé normalement.

Sigles et acronymes

CA : Chambre d'Agriculture. Accompagné du chiffre "81" il s'agit de la chambre du Tarn.

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun.

EARL : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée.

TB : Taux Butyreux.

TP : Taux Protéique.

AB : Agriculture Biologique.

GENA : Gestion agricole des Espaces NATurels ruraux. (Licence Pro).

EDE : Établissement de l'élevage.

SFP : Surface fourragère principale.

SAU : Surface agricole utile.

UGB : Unité Gros Bétail. Il s'agit d'un outil permettant de définir l'effectif d'un troupeau en fonction de son appétit alimentaire. Par exemple, une vache laitière équivaut à 1 UGB, et une génisse entre 6 et 24 mois vaut 0,6 UGB.

ETE : Excédent de Trésorerie d'Exploitation.

RAD : Revenu Agricole Disponible. Il se calcul en déduisant les annuités et la cotisation à la MSA, qui ne sont pas prises en compte dans l'ETE.

Introduction

Février 2016, les éleveurs laitiers défilent une nouvelle fois dans la rue. Ils portent des slogans à la main ou sur leurs tracteurs qui reflètent leurs colères. Le prix moyen du lait est descendu en dessous des 30 centimes pour la plupart d'entre eux, certains ne perçoivent que 26 centimes par litre dans l'été. Dans ces manifestations, on peut lire par exemple : "France, veux-tu encore de tes paysans?". C'est la deuxième crise laitière majeure en peu de temps, suite à celle de 2009, et ce slogan a eu sa part de vérité. A l'échelle du Tarn, ce ne sont pas moins de 43% des exploitations laitières qui ont disparu en 10 ans (2010-2019), pour 32% du cheptel total. Ces données issues des observatoires INOSYS [6] sont représentées par le tableau de la figure 1 ou plus visuellement sur le graphique de la figure 1. Comparées aux autres filières bovines, on voit bien que les exploitations laitières sont bien plus concernées par des arrêts de production. Le contexte de cette crise est multiple. Il y a bien sûr eu la fin des quotas laitiers début 2015, qui fait envoler la production laitière dans certains pays européens (+2.25 % en un an) [2]. Ce résultat est à combiner avec une baisse de la demande à l'échelle mondiale, celle chinoise principalement, mais aussi en raison de l'embargo russe sur les importations.

Typologie des systèmes bovins	Exploitations		Vaches fins de campagne		Ventes	
	Effectif 2019	Évolution 2019/2010	Effectif 2019	Évolution 2019/2010	Effectif 2019	Évolution 2019/2010
Petits ou Sans production*	313	-29%	1 352	-29%	852	-39%
Éleveurs laitiers et mixtes (BL/BV)	276	-43%	15 656	-32%	12 707	-30%
Engraisseur veaux de boucherie	11	83%	224	505%	3 911	166%
Éleveurs allaitants	1 150	-14%	55 138	27%	57 630	4%
Total Tarn	1 750	-23%	72 370	-12%	75 100	-2%

*détenteurs de moins de 10 vaches ou qui ont vendu moins de 10 bovins en 2019

FIGURE 1 – source : EDE/CA81 (observatoire INOSYS) ; Effectifs 2019 et évolutions depuis 2010 des principaux types d'élevages bovin

La conséquence de ces crises successives, nous l'avons évoqué, c'est l'arrêt de nombreuses productions laitières. Certains ont changé de production, d'autres ont même complètement abandonné la profession agricole. Mais une autre option semble parfois s'être dessinée comme une échappatoire possible : la conversion en agriculture biologique. A l'échelle française, les conversions vers le label bio ont été particulièrement importantes dans le nord-ouest de la France (Bretagne et Pays de la Loire) suite à la crise de 2009. La région Occitanie a moins observé cette démarche suite à cette première crise, à l'exception de l'Aveyron, département avec le plus grand nombre d'élevages laitiers de cette région. Ce voisin du Tarn (qui va nous intéresser

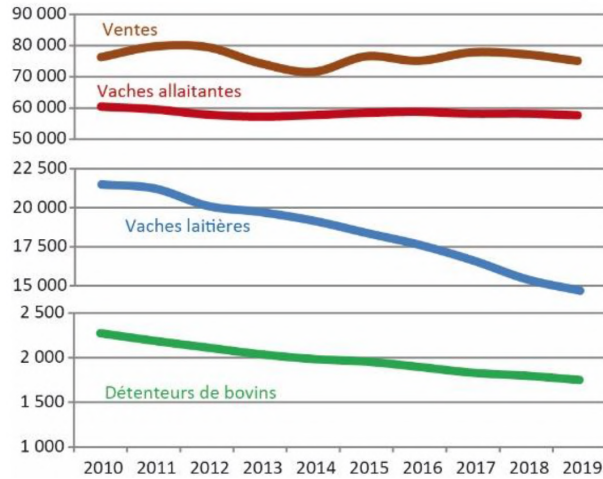


FIGURE 2 – source : EDE/CA81 (observatoire INOSYS); Évolution des effectifs de vaches (allaitantes et laitières) et de détenteurs de bovins de 2010 à 2019

par la suite) a alors été l'objet d'une étude [7] lors d'un stage encadré par la chambre d'agriculture locale. Il y a eu par la suite une thèse [1], à l'initiative de l'INRA de Toulouse qui a suivi les trajectoires de 19 fermes sur trois ans, tout au long de leur conversion. Ces deux travaux ont été de bons supports pour l'étude réalisée lors de ce stage. Ce même travail intervient plus tard dans le département du Tarn, en accord avec la "vague" principale de conversion qui a été plus tardive, à savoir entre 2015 et 2018. La figure 3 nous montre d'ailleurs l'évolution du cheptel, ainsi que le nombre d'exploitations productrices de lait bio à l'échelle de la région Occitanie, passé de 190 à 279 élevages entre 2016 et 2017.

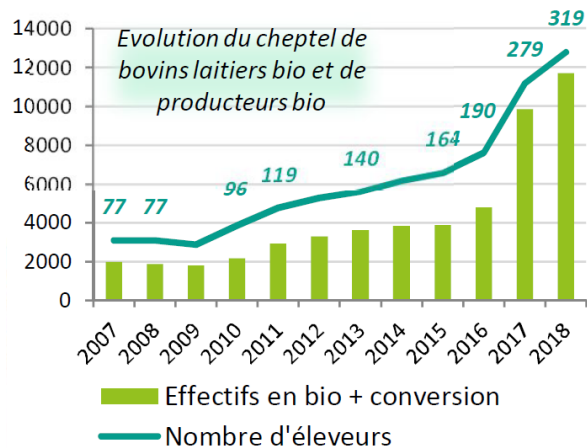


FIGURE 3 – source : agence Bio /OC, 2018. ORAB, 2019

La corrélation entre la crise laitière et les conversions en agriculture biologique semble évidente. Nous sommes pourtant en mesure de nous demander si le label bio répond également à d'autres demandes que celle de la rémunération. On peut s'interroger sur le rôle que la conscience environnementale a pu jouer. Celle des agriculteurs, mais aussi celle des consommateurs qui, on le sait, peuvent exercer une pression sociale sur les agriculteurs à ce sujet.

De plus, la demande de produits issus de l'agriculture biologique est sans cesse en augmentation. Nous allons donc aussi nous interroger sur le rôle des collecteurs, des circuits de distribution ou encore des politiques dans toutes ces conversions : comment ont-ils géré cette demande ?

En avril 2015, l'Union européenne mettait fin à ce système de quotas laitiers en vigueur depuis 1984. Celui-ci permettait de fixer un volume de production maximale pour chaque pays. La levée de ce système de régulation a libéré les contraintes de production : certains pays, dont la France, ont vu leurs volumes grimper fortement dès 2014, les producteurs anticipant la fin à venir des quotas. [...] Face à cette offre surabondante, les prix du lait ont logiquement reculé, sur un marché qui était déjà suralimenté. Sur le marché mondial, la poudre de lait écrémé se négocie aujourd'hui moitié moins cher qu'en décembre 2013. Début avril, la tonne de beurre avait plongé de plus de 55 % en un an.

FIGURE 4 – extrait d'un article de "LesEchos". Pierre Demoux, 23 août 2016

Partie 1

Contexte de l'étude

1.1 Une zone d'étude bien définie : le département du Tarn

Le département du Tarn est situé en plein centre de la région Occitanie. Les conditions pédo-climatiques y sont très diverses, autant que les productions agricoles. Différents ensembles bordent le secteur. La préfecture, Albi, est à deux heures de route de la méditerranée, comme des Pyrénées. Au nord et nord-est se trouve la frontière sud du massif central que marque le département de l'Aveyron. Enfin, à l'Ouest se situe la grande ville de Toulouse, qui influence une certaine dynamique économique et sociale jusque dans le Tarn.



FIGURE 1.1 – localisation du Tarn en France

Le climat Tarnais fait partie des plus chaud de France, mais les variabilités inter-annuelles comme inter-départementales sont très importantes. La carte présentée par la figure 1.2 identifie le zonage des secteurs d'intervention de la chambre d'agriculture du Tarn. A l'ouest dans le Lauragais, quelques plaines accueillent de grandes cultures. Au dessus, on retrouve dans le secteur Gaillacois, la plupart des terres à vignes du département. Le Ségala au nord-est est une région de coteaux, avec des sols argileux souvent séchants. On y trouve beaucoup d'exploitations en polycultures-élevages, et c'est là que la majorité des éleveurs enquêtés pour cette étude sont localisés. Enfin, la partie Sud et Est du département présente plus de reliefs. Il s'agit des montagnes noires au sud, et du secteur des monts Lacaunes à l'Est, qui ont donné leur nom à une race de brebis. Quatre Exploitations en bordure des montagnes noires ont été étudiées pour ce dossier. Il s'agit d'un secteur où la pluviométrie est plus importante, et les prairies naturelles y occupent de plus grandes

surfaces.

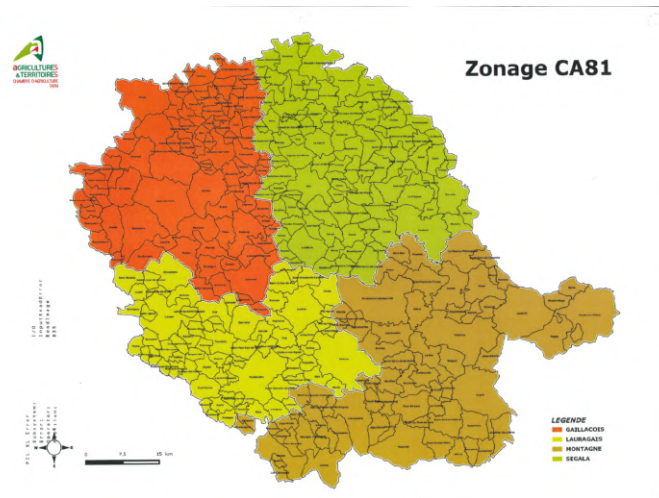


FIGURE 1.2 – Le zonage des secteurs d’intervention de la CA81

1.2 La structure de stage

1.2.1 Les chambres d’agriculture en France

Le code rural définit les missions des chambres d’agriculture ainsi :

La chambre départementale d’agriculture constitue, dans chaque département, auprès de l’État ainsi que des collectivités territoriales et des établissements publics qui leur sont rattachés, l’organe consultatif, représentatif et professionnel des intérêts agricoles. (Article L 511-1 du code rural).

On comprend là, la diversité et le statut spécial des chambres d’agriculture. Ces établissements forment un pôle mettant en interaction de nombreux acteurs différents du monde agricole : Les agriculteurs, des propriétaires, des mutualités agricoles, des politiques, des coopératives, des syndicats etc. Le statut des CA est unique, mais il s’agit d’établissements en bonne partie publics, au niveau administratif et des missions qui leur sont confiées. Il s’agit d’autre part d’entreprises de services, dont les missions gravitent principalement autour de l’information et de l’aide aux agriculteurs, sous forme de conseils, d’appuis techniques et réglementaires. Il y a actuellement 94 chambres d’agriculture départementales en France, de plus en plus coordonnées au

niveau régional. On compte au total environ 8 000 salariés dont 6 000 ingénieurs et techniciens pour un budget global d'environ 720 millions d'euros. Ce budget provient principalement de la taxe additionnelle à la taxe sur le foncier non bâti, de subventions en ce qui concerne les ressources publiques. Le reste est assuré par les différentes prestations payantes. Leur fonctionnement est régi par une assemblée mandataire, composée d'une trentaine de membres élus pour 6 ans. Parmi eux, une dizaine sont élus au sein d'un bureau qui se réunit tous les mois et élitent à leur tour un président.

1.2.2 La chambre d'agriculture du Tarn



La chambre d'agriculture du Tarn a son siège dans la préfecture du département : Albi. On compte aussi 4 antennes délocalisées, réparties sur le département. On y dénombre 70 collaborateurs, dont 50 ingénieurs et techniciens. Les équipes sont réparties en 4 pôles opérationnels :

Service entreprise - réglementation , qui travaille sur les aspects liés à la réglementation, la PAC ou encore les bâtiments-effluents.

Service territoires , concernant les circuits courts, les marchés de producteurs de pays ou encore le réseau bienvenue à la ferme. On y trouve aussi le pôle biodiversité et celui de la forêt.

service agronomie - production , qui intervient sur les aspects techniques, avec l'aide des différents conseillers agronomes. Les compétences sont très variées : Grandes cultures, fertilisation, phyto, sols, fourrages, irrigation, semences etc.

Service entreprise - stratégie , qui travaille sur les installations-transmissions, les conseils, stratégies d'entreprises, ainsi que l'agriculture biologique.

C'est au sein de ce dernier pôle que le stage est intégré. Deux membres du personnel de ce service ont

encadré l'étude en tant que maîtres de stage :

-Stéphanie Camazon est conseillère spécialisée en agriculture biologique, et s'occupe du point info bio.

-Jean-Bernard Mis est conseiller fourrages et s'occupe des références en systèmes d'élevages.

1.3 Le programme d'étude de conversions, une volonté régionale en Occitanie

En 2015, la région Midi-Pyrénées (à l'époque) lance un plan régional de soutien à l'élevage. Il s'agit à la base d'un dispositif d'aides à l'amélioration de la performance économique des élevages bovins lait. Ce programme a fait l'objet d'un appel à projet pour chaque département concerné, de manière à confier les objectifs du conseil régional aux mains d'un organisme de service agréé. Il s'agissait de financer des diagnostics individualisés par exploitation, et d'un système de conseils technico-économiques par la suite. Dans le département du Tarn, c'est la maison de l'élevage, abrégée EDE, qui a remporté cet appel à projet.

Dans ce cadre, début 2016, cet établissement, et la chambre d'agriculture du Tarn signent une convention de prestations, pour la réalisation, en sous-traitance, en citant le document "de conseils spécifiques, en particulier pour la réalisation d'une étude technico-économique de conversion en agriculture biologique." Un extrait de cette convention est consultable en annexe 1, à la page 66 Ainsi, entre 2016 et 2018, la CA81 a réalisé 17 études de conversions complètes, en plus du volet technique de deux autres études. 11 de ces exploitations ont effectivement le label bio aujourd'hui.

Le coût facturé pour la rédaction de ces documents était de 1750 €. Cette somme était subventionnée en totalité par la région par la région jusqu'en 2018. Le reste, à la charge de l'agriculteur, pouvait faire l'objet de crédits d'impôts.

Partie 2

Démarche et méthodologie

2.1 Déroulement de l'étude

Le stage s'est déroulé en deux grandes phases. La première concerne l'enquête et l'analyse des éleveurs ayant fait le pas de l'agriculture biologique. La seconde phase est celle de la rencontre, soit de ceux qui n'ont pas fait le pas, pour en comprendre les raisons, soit de ceux qui hésitent encore, afin de leur montrer ce qui a été constaté lors de la première phase. Il existe également une mission de communication pour une journée porte ouverte à réaliser lors de la fin du stage.

Cette deuxième phase se faisant après le rendu de ce présent rapport, nous n'aurons pas l'occasion d'en parler en détail. Le déroulement du stage tel que présenté dans ce dossier peut donc être défini de la façon suivante :

- Étape 1 : Bibliographie, et ciblage de l'étude.
- Étape 2 : Les entretiens auprès des éleveurs de bovins lait bio, et leur préparation.
- Étape 3 : La retranscription des entretiens
- Étape 4 : Analyse des données chiffrées, comprenant :
 - L'évolution de l'assolement.
 - L'évolution des performances du troupeau.
 - L'évolution sur le plan économique et de la comptabilité.
- Phase 5 : Rédaction de documents synthétisant les données recueillies.

Le reste de cette partie décrit le déroulement de chacune de ces étapes en détail. Nous aborderons le contenu et les résultats de l'étude de la partie suivante (partie 3), à partir de la page 24.

2.2 Mobilisation de ressources bibliographiques

Dans un premier temps, il a fallu se documenter à propos de la réglementation du cahier des charges des exploitations de bovins laitier bio en agriculture biologique afin d'être à jour sur ce qui est demandé aux fermes à diagnostiquer pour cette étude. Pour ça, la chambre d'agriculture régionale Midi-Pyrénées possède un guide appelé "Productions bovines et équinées biologiques, principales dispositions réglementaires" [4], qui permet d'avoir une vue d'ensemble des réglementations associées à la filière bovins lait bio.

Deuxièmement, une recherche d'études comparables à celle-ci a été effectuée. Nous avons déjà dans l'introduction deux études effectuées dans l'Aveyron : une synthèse de 4 trajectoires vers l'agriculture biologique effectuée en 2011 [7], et une thèse de Maëlys Bouttes [1] ayant suivi la conversion de plusieurs cas de conversion vers l'agriculture biologique durant 3 ans. Le manuscrit s'intitule "Évolution de la vulnérabilité des élevages laitiers permise par leur conversion à l'agriculture biologique". Les deux documents, ainsi que des échanges avec le tuteur de thèse au niveau de la chambre d'agriculture de l'Aveyron, ont permis de bénéficier de ces retours d'expériences.

D'autres articles parus dans divers magazines ont permis de comprendre comment les aspects techniques des élevages laitiers sont vulgarisés à un public plus ou moins avertis, et de constater les indicateurs utilisés pour décrire ces exploitations. Par exemple, dossier dans la revue "le mag' de la conversion", intitulé "Filière bovine laitière biologique, apports des études récentes sur les performances technico-économiques et de la résilience"[5] fait le point sur les résultats des différentes études récentes à propos de la filière bovins lait bio en Occitanie. La synthèse des résultats présentée dans ce dossier permet de bien cerner les enjeux qui entourent la filière, et a aidé à la synthèse des données récoltées pour ce dossier.

Les systèmes bovins lait en agriculture biologique peuvent souvent être caractérisés de type économe. Hors, cette notion pouvant paraître simple d'un premier abord, peut en réalité être une notion assez complexe. Une étude [3] commanditée par le ministère de l'agriculture (MAAF) permet de faire le point sur les caractéristiques des exploitations d'élevage herbivores économes en sens large. Profitons de la fin de cette section à propos des recherches bibliographiques pour retranscrire la définition donnée aux systèmes économes dans ce document :

Les systèmes économes sont à opposer à ceux cherchant l'*accroissement de la productivité physique du travail*. Ces derniers cherchent à accroître au maximum la production laitière par actifs, et un produit brut à l'hectare élevé. Ces systèmes ont recours à des consommations intermédiaires importantes, et sont généralement assez dépendants des aides. Il s'agit selon l'étude d'une large majorité des exploitations laitières en France.

A l'inverse, les systèmes économes sont en recherche de l'*accroissement productivité économique du travail*, c'est à dire une réduction optimisée des charges, dont un levier important est le recours à un système herbagé économe. La recherche de l'autonomie occupe généralement une place importante dans ces systèmes, bien qu'elle puisse s'exprimer de différentes manières. L'optimisation du pâturage est au cœur de ces exploitations, puisqu'il s'agit d'une ressource alimentaire très économique. Le recours à des cultures fourragères en

période d'étiage fourrager n'est pas rare. La production des exploitations engagées dans ce type de système est en principe plus modérée, alors que le but recherché est de dégager la plus grande valeur ajoutée nette, et éventuellement d'être en mesure de limiter la dépendance aux aides.

2.3 Objectif de l'étude, ciblage des éleveurs à enquêter et portrait général de cet échantillon

Le département du Tarn compte désormais 28 exploitations de bovins lait en agriculture biologique. Il n'était pas possible dans le temps imparti à ce stage, d'analyser en profondeur chacune d'entre elles. Les critères pour définir l'échantillon à enquêter ont pourtant été simples à définir. En effet, nous avons évoqué dans la section "contexte" dans la partie 1.3 à la page 12 les études de conversions réalisées par la chambre d'agriculture du Tarn. Un des objectifs de ce stage étant de proposer un retour sur l'impact de ces documents vis-à-vis de ceux qui en ont bénéficié, ce sont les éleveurs ayant bénéficié d'une étude de conversion qui ont été ciblés. Cela représente donc un échantillon de 11 exploitations : un échantillon à la fois représentatif pour le département, et raisonnable pour pouvoir étudier en détail chaque système. Tous les exploitants ont répondu favorablement à la demande d'enquête, sauf dans un cas, pour des raisons personnelles. Afin d'avoir suffisamment de données à étudier, une autre exploitation a été ciblée pour une enquête. Cette ferme n'a pas bénéficié de l'étude de conversion, mais fait partie du groupe "bovins lait bio", dont nous parlons dans le paragraphe suivant.

Les agriculteurs alors interrogés ont donc tous été en contact avec la chambre d'agriculture, et ont été en lien avec les tuteurs de ce stage au moment de ces études, en général quelques mois avant le début de leur conversion. De plus, la CA a gardé un lien assez proche avec la plupart d'entre eux. En effet, dans les années où les demandes pour passer en agriculture biologique ont été les plus nombreuses, un besoin d'échange entre éleveurs s'est fait ressentir. C'est ainsi que la chambre a orchestré le groupe "bovin lait bio", dont tous les agriculteurs (sauf un EARL) de l'enquête dont nous parlons dans ce document font partie. Le groupe propose en général deux visites d'exploitation par an, ce qui permet des échanges autour des pratiques, techniques et autres essais de chacun. Il y a parfois une thématique ciblée comme à l'automne dernier : "la gestion des taux en AB" (qualité du lait. Nous aurons l'occasion d'en parler). Les échanges permettent parfois de rassurer certains ou de faire part des essais non-concluants. Ces visites se font avec l'accompagnement d'un technicien de la chambre d'agriculture, ce qui a permis d'obtenir des données intermédiaires sur la situation

de la plupart d'entre eux, soit en cours de conversion, soit juste après. Avec la présente étude, il y a donc jusqu'à trois points d'étapes, ce qui permet de retracer une trajectoire technique pour chaque situation, d'où la problématique de ce dossier.

La chambre d'agriculture du Tarn propose aussi un autre groupe technique à ces éleveurs : le groupe "coûts de productions". 9 des 10 exploitations suivies font partie de l'un de ces groupes. Il s'agit d'analyser la comptabilité des différents participants, producteurs de lait bovin conventionnels ou bio, pour comprendre en détail ce qui génère la marge qui leur permet une source de revenu. Les données récupérées lors de ces échanges, et l'expérience de Jean-Bernard Mis (l'un des deux maîtres de stage), ont aidé pour l'aspect analyse économique.

Enfin, un point apprécié avec cette liste d'éleveurs est qu'ils sont (presque) tous inscrits au contrôle laitier. Cet outil permet un suivi de différents indicateurs de la production laitière, comme la qualité du lait (taux butyreux, taux protéique...) ou encore la fertilité du troupeau (intervalle vêlage-vêlage etc.). Ces documents facilement consultables permettent alors de récupérer des données précieuses pour l'analyse des performances techniques des troupeaux étudiés.

Durant l'exercice en conventionnel, Lactalis était le collecteur de lait dans 3 des 10 cas étudiés et Sodiaal l'était pour les 7 autres cas. Cette dernière société coopérative ayant développé une filière bio et encouragé certains de ses producteurs à s'engager dans ce label, les 7 exploitations concernées fournissent toujours à Sodiaal. En effet, la coopérative de Montauban, dans le Tarn-et-Garonne a un atelier de transformation de lait bio en lait infantile en poudre. Il s'agit d'une technologie développée par une société chinoise, commercialisée par Nutribio sous la marque Régilait. Cette technologie a fait l'objet de deux dépôts de brevets et est aujourd'hui la principale raison de la croissance des volumes bio de Sodiaal. Le reste des volumes est commercialisé en France sous le nom de différentes marques : Candia qui propose une version bio de ses marques GrandLait, Croissance et Baby ; et des produits frais comme Entremont, Monts & Terroirs et Les Fromageries Occitanes. A l'inverse, Lactalis ne proposait pas encore cette option il y a quelques années, bien que l'entreprise ait commencé récemment à développer une gamme bio. Ceux qui fournissaient du lait pour Lactalis se sont tournés vers un autre acteur au moment de passer en AB : Biolait.

2.4 Les entretiens semi-directifs

Afin de réaliser un diagnostic des exploitations sélectionnées, la première étape était de conduire des entretiens directement avec les agriculteurs. Un cadre général a rapidement été défini :

La période de stage ayant été décalée, il en a été de même pour ces entretiens, et la nouvelle échéance proposée était moins favorable quant à la disponibilité des éleveurs. En effet, il a été défini de conduire ces échanges entre mi-juin et fin juillet. A ce moment là, les exploitants agricoles sont souvent occupés par les fauches tardives ou de deuxième coupe puis par les moissons. Le compromis sur la durée prévisionnelle des entretiens a donc été établi à deux heures. La difficulté dans la conception des enquêtes était de permettre une collecte efficace des données dans le temps imparti, et de bien identifier tous les indicateurs à récupérer.

2.4.1 L'objectif des entretiens

Afin de préparer au mieux les enquêtes, il a fallu identifier les données à collecter lors du rendez-vous et celles qui pouvaient être consultées en dehors de ce contexte. Hormis quelques vérifications de données difficiles à récupérer par ailleurs (ou souvent peu claires dans les documents comptables), les entretiens n'avaient pas pour objectif de collecter des données chiffrées. En effet, depuis une structure comme la chambre d'agriculture, il est relativement aisé d'avoir accès à des documents comme les comptabilités d'exploitations, les optilait (contrôle laitier) etc. Nous reparlerons de la collecte et de l'analyse de ces données chiffrées dans la partie 2.5 à partir de la page 21.

La première étape du stage, suite à l'analyse bibliographique, était donc de concevoir un questionnaire permettant de guider ces rencontres. Le contenu de ce document a naturellement pris la forme de questions semi-directives. L'ouverture de ces questions permet ainsi à la fois de laisser une liberté de réponse à la personne interrogée, et à la fois de standardiser les données collectées, afin de pouvoir les comparer entre elles. Toutefois, le nombre total d'enquêtes n'étant pas très élevé, cet objectif de standardisation en vue de la synthèse n'était pas très important. Le document final est consultable en annexe 2 à la page 72. A noter, que pour optimiser la place occupée par le document dans ce rapport, les lignes destinées à la prise de notes ont été retirées. En effet, plusieurs choix ont été faits concernant la prise et la conduite des entretiens :

2.4.2 déroulement des entretiens

La prise de notes est manuscrite, à contrario de l'ordinateur, dont l'objet physique peut parfois gêner dans la discussion. La structure du questionnaire est bâtie dans un ordre qui se veut logique. Toutefois, dans la mesure du possible, la ligne directrice est guidée par les propos du (des) éleveur(s) interrogé(s). Ainsi, on peut considérer le document d'enquête comme un support permettant de n'oublier aucune donnée lors de l'entretien. C'est une méthode abordée dans les cours sur l'Approche Globale de l'Exploitation Agricole (AGEA), en licence pro GENA. Les cours du module UE6 à propos des entretiens semi-directifs et des postures à adopter se sont avérés très utiles. En effet, il s'agit parfois de parler de sujets sensibles, notamment en évoquant les difficultés que certains agriculteurs ont pu rencontrer en conventionnel, et il a fallu parfois faire preuve de pédagogie. Le principe de reformulation enseigné dans le même module s'est aussi avéré très utile lors des rendez-vous.

Ces entretiens se déroulaient donc en trois parties :

1. **La prise de décision de la conversion.** Les raisons qui ont motivé cette trajectoire et les finalités recherchées sont mentionnées dans les études de conversions. Toutefois, il est intéressant de noter si les réponses spontanées des éleveurs sont similaire aujourd'hui, ou s'ils évoquent d'autres éléments clé qui les ont conduits à passer en AB.
2. **Les évolutions techniques :** la partie la plus longue de l'enquête est divisée en 3 sous-parties : le sol/les cultures, le troupeau et une partie plus générale sur l'évolution au niveau du travail, des relations commerciales etc.
3. **Le ressenti, la satisfaction du système agriculture biologique :** partie plus subjective qui permet de faire le bilan de la période de transition, de la satisfaction concernant leur nouveau système, et enfin des perspectives pour l'avenir.

L'évaluation de la satisfaction est d'ailleurs un des critères principaux à rechercher lors des entretiens. Il a donc fallu trouver le moyen de rendre compte de cet élément très subjectif. En s'inspirant du travail de thèse réalisé dans l'Aveyron [1], 5 domaines sont étudiés : Agronomique, zootechnique, travail, social et économique. Ces thèmes résument tout ce qui peut être abordé dans le questionnaire, et une note de 1 à 7 est attribuée par l'(les) éleveur(s) au fur et à mesure que chacun de ces thèmes est traité. Ces notes ont pour correspondance :

1. Très insatisfait
2. Insatisfait
3. Un peu Insatisfait
4. Neutre
5. Un peu satisfait
6. Satisfait
7. Très satisfait

Elles sont utilisées par la suite pour créer un graphique en forme de toile d'araignée (figure 2.1), permettant de se représenter visuellement le degré de satisfaction de(s) exploitant(s).

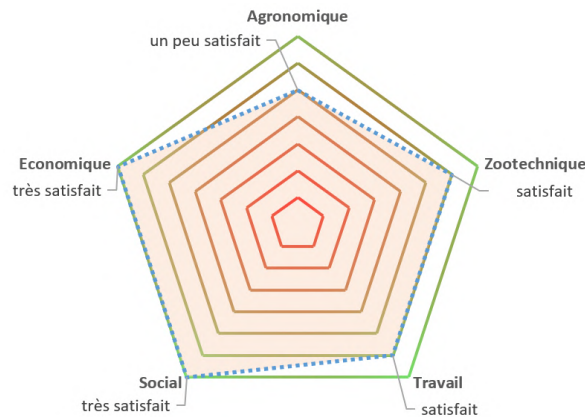


FIGURE 2.1 – Représentation du niveau de satisfaction d'un éleveur, par domaines

Il faut encore ajouter deux étapes pour résumer ces entretiens. Tout d'abord, avant de commencer à remplir le questionnaire, il y a vérification des données chiffrées récoltées en amont du rendez-vous, afin de demander éventuellement quelques chiffres manquants. Il s'agit d'un tableur (imprimé pour le rendez-vous) qui sert par la suite à synthétiser toutes les données quantitatives. Un exemple de ce tableur est consultable en annexe 3 à la page 72. La dernière étape, une fois le questionnaire terminé, est celle où un petit tour de la ferme permet de prendre des photos pour illustrer les documents de synthèse. En plus de cet objectif illustratif, il s'agit d'un temps très important, puisqu'il permet à (aux) interrogé(s) de s'exprimer d'une autre manière. En effet, certains agriculteurs doivent parfois ressentir une forme de pression face au principe du questionnaire, et se sentent plus libres à ce moment là. Il y a eu aussi lors de l'entretien, la présence des parents de l'éleveuse interrogée, alors qu'ils avaient travaillé sur la même exploitation auparavant. C'est seulement lors de la visite à l'extérieur que l'exploitante a pu exprimer la pression parentale qui la bride parfois dans les choix d'orientation technique de la ferme.

Avant de valider de manière définitive le questionnaire qui sera utilisé pour l'ensemble des entretiens, un test a été réalisé auprès d'un exploitant recommandé par les maîtres de stage : Pierre-Robert. Il s'est converti en bio avant le reste du groupe étudié (2013), et seule la partie technique de son étude de conversion a été rédigée par la chambre d'agriculture. Son cas n'était donc pas totalement exploitable, comparé aux autres fermes, mais permettait de tester le questionnaire dans les conditions réelles. Ses remarques à la fin du questionnaire, ainsi que le bilan tiré de cette expérience ont permis d'apporter quelques modifications au document en vue des entretiens suivants.

Ces rencontres se sont à chaque fois bien passées, et l'accueil des éleveurs a toujours été agréable. Rappelons que ces rencontres ne leur apportent rien directement, et qu'ils doivent consacrer deux heures de leur temps pour répondre à ces questions. Au final, les exploitants se disent heureux d'échanger librement sur leur activité, sans pression. Il sont souvent (agréablement) surpris de parler de leur niveau de satisfaction du label bio, puisqu'ils n'ont presque jamais l'occasion de le faire dans le monde professionnel.

Afin d'être assuré de ne rien oublier pour la retranscription des entretiens, un enregistrement vocal est effectué à l'aide d'un micro. L'autorisation de l'agriculteur est évidemment demandée avant de commencer la capture sonore, en précisant que personne d'autre n'y aura accès, pas même au sein de la chambre d'agriculture. Dans un seul des cas, cette demande a été déclinée. L'objectif de ces fichiers n'est en aucun cas de retracer mot pour mot l'entretien, mais d'être consultable en cas d'oubli d'un détail lors de la retranscription.

2.4.3 La retranscription des entretiens

Les propos recueillis suite aux rendez-vous avec les agriculteurs ont tous été retranscrits dans un document appelé "compte-rendu d'entretiens", dont un exemple est disponible en annexe 4 à la page 80. En dehors de quelques citations permises par les enregistrements vocaux, les paroles des éleveurs ne sont pas retranscrites mot pour mot, mais il s'agit d'une reformulation de leurs réponses. Dans ces documents, l'accent a donc été mis sur la retranscription de leur perception et les propos recueillis n'engagent pas le rédacteur. Ces documents permettent en interne de la chambre de rendre compte de tous les échanges qui ont eu lieu avec les éleveurs. Il servent également de base de travail pour la rédaction des documents de synthèse par la suite.

Puisqu'il s'agit d'un document de travail interne à la chambre d'agriculture, à la suite de la partie re-

transcription, plusieurs points techniques sont analysés, pour juger de la pertinence des études de conversions. Deux points sont principalement comparés entre le prévisionnel des études, et ce qui est réalisé aujourd'hui : Le schéma de la ration alimentaire sur l'année, en tonne de matière sèche par type de fourrages, et l'étude économique, basée sur l'outil "ETE" (Excédent de trésorerie d'exploitation), que nous présenterons dans la partie qui suit, intitulée "Analyse des données chiffrées".

2.5 Analyse des données chiffrées

2.5.1 L'assolement

Afin de calculer précisément la surface de chaque culture, les assolements sont vérifiés à partir de la déclaration pour la PAC, sur le site internet Télépac. La majorité des éleveurs étant aidée par la chambre d'agriculture pour cette déclaration, la structure est en possession des codes d'accès individuels. Seuls dans deux cas, les codes ont du être demandés directement auprès de l'agriculteur au début de l'entretien. L'évolution des rendements est calculée en comparant plusieurs données : l'évolution des achats ou des ventes d'aliments et de fourrages, de la quantité de concentrés distribués, l'évolution de la surface de chaque culture.

2.5.2 Les performances zootechniques

Les détails concernant l'évolution de la production laitière sont issus des documents Opti-lait du contrôle laitier, dont l'analyse est opérée par l'établissement de l'élevage (EDE). Ces documents présentent les résultats d'analyses de qualité du lait tels que le les taux TB/TP et la quantité de cellules. Les performances du troupeau y figurent également tels que l'intervalle vêlage-vêlage ou le taux de renouvellement. Enfin, le prix précis de vente du lait est détaillé mois par mois. Il s'agit d'un service payant, permettant le suivi individualisé de chaque vache. Tous les éleveurs rencontrés y sont adhérents, sauf deux d'entre eux. L'un n'y est inscrit que pour la pesée, ce qui a tout de même permis de récupérer des chiffres suffisants. Dans l'autre cas, les chiffres de sont basés sur les dires de l'exploitant lui même, ainsi que sur les données fournies par sa laiterie.

2.5.3 La comptabilité et la trésorerie

La CA81 dispose d'un outil permettant d'analyser rapidement la comptabilité de l'exploitation. Il s'agit d'un tableur conçu pour calculer l'ETE (l'Excédent de Trésorerie d'Exploitation), largement inspiré

d'un premier tableur développé par la chambre d'agriculture de l'Aveyron. C'est le moyen employé lors des études de conversion pour analyser la santé économique initiale et estimer ce qu'elle pourrait être quelques années après la conversion en agriculture biologique. Il est donc pertinent d'utiliser le même procédé à propos de l'exercice actuel, afin de pouvoir la comparer avec l'exercice conventionnel, ou encore le prévisionnel calculé dans l'étude de conversion.

L'excédent de trésorerie d'exploitation est un indicateur utilisé de manière assez originale par les deux chambres d'agriculture mentionnées précédemment. Le calcul menant à l'ETE est assez similaire à celui de l'EBE (excédent brut d'exploitation). Une différence cependant : l'ETE ne prend pas en compte les amortissements, il traduit les flux monétaires bruts sur une année comptable et le résultat correspond à une différence entre les recettes et les dépenses opérationnelles. Le tableur permet par la suite de déduire les annuités et la somme due à la MSA, afin de calculer le RAD (Revenu Agricole Disponible). Ces deux sommes ne sont pas prises en compte dans le calcul de l'ETE dans un souci de comparaisons entre différentes exploitations. Un dernier tableau, dans la partie inférieure, permet de déduire la part d'autofinancement qui correspond aux avances sur la TVA, puisque jusqu'alors on ne prend en compte que les données brutes. La somme restante est utilisée pour les prélèvements privés (à savoir le salaire que l'éleveur ou les associés se versent). Ces deux dernières données sont des estimations, puisque laissées à la discrétion des exploitants. Le résultat finalement obtenu est appelé variation de trésorerie, qui de financer la campagne suivante, tel que les avances aux cultures, et d'assurer un volet de sécurité. Pour rendre la compréhension de ce paragraphe un peu plus claire, la figure 2.2 représente la partie inférieure de l'ETE sur l'exercice 2015 d'une exploitation ayant des difficultés financières. Un exemple de tableau complet est disponible en annexe 5, à la page 81.

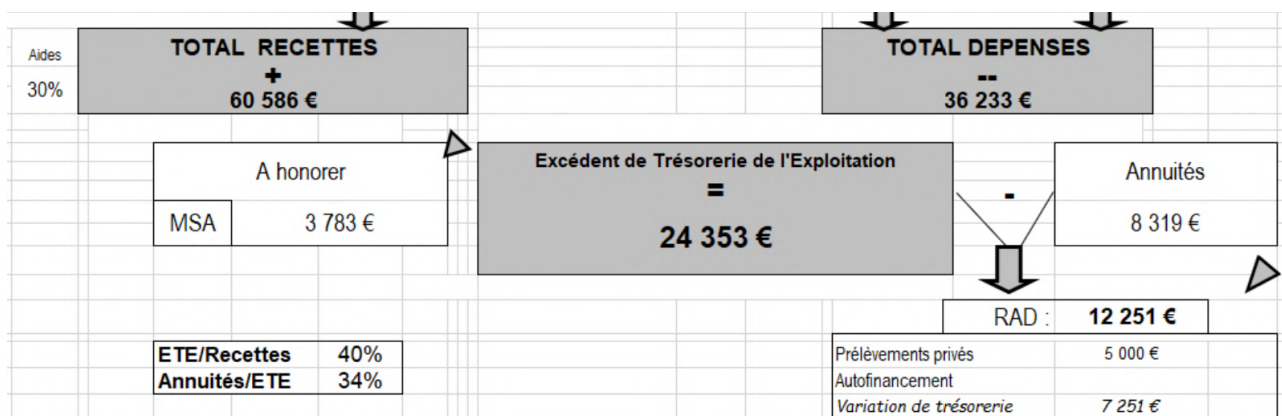


FIGURE 2.2 – Partie inférieure de l'outil de calcul d'ETE

Les données utilisées pour compléter ces tableaux sont directement issues des grands livres comptables, commandés auprès des organismes de comptabilité de chaque exploitation. Puisqu'il s'agit uniquement de prendre en compte les variations de trésoreries, ce sont les comptes 6 et 7 à la fin du grand livre qui contiennent les données nécessaires. A l'intérieur de chaque cellule, plusieurs données peuvent être retenues, comme la variation de stocks ou les avances aux cultures.

Par convention, les aides bio n'étaient pas prises en compte lors de la rédaction des études de conversion, puisqu'elles étaient considérées comme de la trésorerie personnelle. Par souci de comparaison entre deux ETE sur des exercices différents, le même principe a été appliqué pour les nouveaux documents créés. Toutefois, il a finalement été jugé cohérent de prendre en compte cette aide pour les synthèses de trajectoires présentées dans ce dossier. Cette somme est donc intégrée dans la partie aides lorsque les résultats économiques sont exposés dans les fiches synthèses.

2.6 Synthèse des données recueillies

Le travail réalisé au cours de ce stage est animé depuis le début par une volonté de création de documents de synthèse destinés à un public, certes agricole ou averti, mais tout de même agréables visuellement et à lire. Chaque exploitation enquêtée fait donc l'objet d'une fiche individuelle retraçant les éléments clé associés à la conversion de la ferme en agriculture biologique.

Pour les raisons de temps imparti évoquées plus tôt dans ce rapport, toutes les fiches synthèses ne seront pas terminées lors du rendu de ce dossier. Trois d'entre elles sont tout de même consultables en annexe A, à partir de la page 57. Ces fiches ont été sélectionnées pour être rédigées en priorité pour trois raisons : Tous les éleveurs concernés ont donné leur autorisation pour que leur nom apparaisse dans le rapport ; leur comptabilité est calculée en année civile, ce qui a permis d'obtenir les grands livres plus rapidement que les autres cas. De plus, chacune des trajectoires de ces exploitations est très différente, et représente bien les différents modèles rencontrés parmi les 10 exploitations interrogées :

1. Gilles Arnal a enclenché de nombreuses évolutions techniques, et veut maintenir un certain volume de production.
2. Le GAEC du buisson blanc est la seule exploitation du groupe à avoir un atelier de transformation.
3. Après une volonté de produire, Vincent Bonny s'est orienté dans une démarche de système économe. Les évolutions techniques mises en place par la suite, lors du passage en bio, sont peu nombreuses.

Ces trois exploitations seront analysées un peu plus en détail dans la partie suivante, intitulée "Les résultats de l'étude", tandis que les autres exploitations resteront anonymes. Ainsi, une lettre a été attribuée à chacune des fermes du groupe, allant de A à J. Chaque lettre fera toujours référence à la même exploitation.

Partie 3

Résultats de l'étude

Introduction générale

Cette partie est une synthèse de toutes les données récoltées par l'étude. Afin de caractériser de manière générale chacune des exploitations mentionnées, le graphique 3.1 présente deux critères : la surface de maïs en pourcentage de la SFP et la production laitière en Litres par vache laitière et par an. Les lettres attribuées à chacune des exploitations enquêtées permettent de les identifier. En plus des 10 exploitations du groupe, la ferme K, en violet, correspond à l'exploitation qui a permis de tester le questionnaire. Les données recueillies dans cette situation ne seront pas toujours exploitées, mais il sera parfois intéressant de les utiliser. On remarquera d'ailleurs qu'il s'agit d'un cas assez extrême, passé d'un système très intensif, à un système économe sans maïs. A tout moment, il est possible de venir consulter ce graphique pour comparer "l'intensification" du système de chaque exploitations, dans la situation en conventionnel ou la situation actuelle, avec les informations apportées dans le corps du document. Une version mis à échelle comparable est aussi disponible à la page 35.

Les 3 exploitations non-anonymes correspondent à ces lettres :

Gilles Arnal : B

Vincent Bonny : E

GAEC du buisson blanc : F

3.1 La prise de décision de la conversion

3.1.1 Les freins et craintes

Avant d'aborder les raisons qui ont décidé les éleveurs à passer en agriculture biologique, il convient d'évoquer les sources d'hésitations à cette conversion. En effet, cet enchaînement permet de retracer la réflexion qui a conduit au passage à l'agriculture biologique dans un ordre cohérent avec leur parcours. Les différents freins identifiés lors des entretiens peuvent être compilés ainsi :

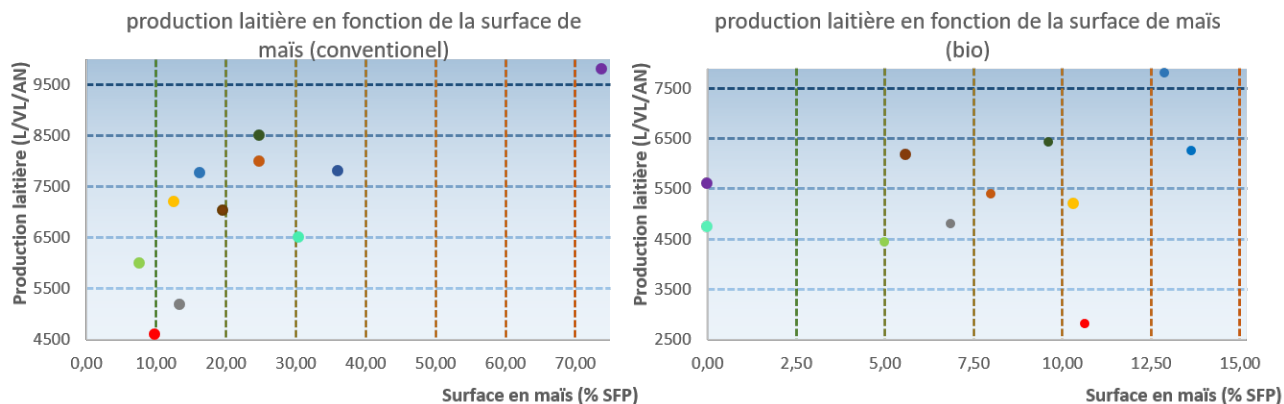


FIGURE 3.1 – Caractérisation de l’intensification des exploitations du groupe en fonction de deux critères

Performances agronomiques, en particulier la maîtrise du salissement : Les craintes mises en avant le plus fréquemment par les éleveurs concernent la partie production végétale. 6 des 10 exploitations (A,B,D,E,F ET I) enquêtées en ont parlé, dont 4 ont exprimé qu’il s’agissait de leur plus grosse crainte. A noter qu’il s’agit globalement des exploitations les plus productives en conventionnel. La difficulté concernant la gestion des adventices est particulièrement pointée du doigt dans plus de la moitié des situations. La deuxième source de scepticisme quant au passage en bio d’un point de vue agronomique, concerne les rendements. En effet, si les agriculteurs de ce groupe avaient globalement des pratiques relativement raisonnées à propos des produits phytosanitaires, l’arrêt de la fertilisation dite chimique est une grande source de frustration. Encore aujourd’hui par exemple, les associés de l’exploitation D, dont la conversion est relativement récente (2017), s’interrogent sur la pérennité de la fertilité du sol dans leur nouveau système. En effet, les échanges de matières se font exclusivement dans le sens sortant, et aucun élément extérieur n’est apporté dans les champs (en sachant que les effluents d’élevages sont au final de la matière organique issue des terres de l’exploitation). Les deux agriculteurs aimeraient donc se former à propos de cette thématique. Cette demande a été remontée à la chambre, qui réfléchit justement à travailler sur cette problématique d’ici quelques temps.

Performances du troupeau, de la production laitière : Des craintes d’un point de vue zootechnique sont souvent évoquées, mais dans une bien moindre mesure que celles concernant les cultures. En effet, la baisse de la production est souvent attendue, mais il existe parfois une appréhension de ne pas pouvoir maîtriser cette chute. Nous verrons dans la partie 3.2.2 à la page 38 que la plus grande source de frustration n’est pas majoritairement la baisse des volumes de production.

Relations sociales : Contrairement à la majorité du groupe, les exploitations A et H ont eu des blocages dans leur entourage proche en défaveur du passage en agriculture biologique. Dans le premier cas, il s'agit de deux frères associés en GAEC, dont l'un était favorable puisqu'il considérait leur système comme proche du cahier des charge bio. A contrario, son frère (non présent lors de l'entretien) était retissant, puisqu'il trouvait le concept opportuniste et risqué. Dans la partie "déroulement des entretiens" nous avons également parlé de l'exploitation F, dont l'éleveuse vit une relation conflictuelle avec ses parents retraités. En effet, ces derniers n'étaient pas favorables au passage de leur fille en agriculture biologique, visiblement avec la peur que la conversion ne soit pas une réussite technique.

Contraintes parcellaires : Deux autres exploitations (D et G) partagent un point commun : la réflexion de la conversion en AB a démarré depuis de nombreuses années (plus ou moins dix ans dans les deux cas) avant de se lancer réellement dans la démarche. Toutefois un élément a longtemps empêché la concrétisation du projet : le parcellaire. Dans le cas de l'exploitation D, la surface était trop faible pour faire vivre les deux associés en bio. En effet, ils témoignent avoir eu une utilisation relativement intensive de certains produits chimiques lors de l'exercice en conventionnel. Dans l'autre cas, il s'agissait de la surface disponible pour le pâturage autour de l'exploitation, qui était jugée à l'époque trop faible pour profiter pleinement de cette alimentation économique. Ces problèmes ont logiquement été levés lors de l'acquisition de terres supplémentaires. Toutefois, après avoir obtenu 15ha de fermages permettant le passage en bio, la dernière ferme mentionnée en a perdu 18 autres l'année dernière. L'éleveur trouve finalement cette surface compatible avec la production en agriculture biologique.

Autres : Quelques autres sources d'hésitations sont à noter individuellement. Comme les deux situations mentionnées précédemment, l'exploitation I a eu des blocages pendant plusieurs années. Les raisons sont différentes : Les associés n'avaient pas entendu parler de collecte bio dans leur secteur, et d'autre part, ils ne pensaient pas pouvoir trouver l'accompagnement technique d'un conseiller spécialisé en l'agriculture biologique. Gille Arnal craignait de ne pas réussir à s'adapter à un nouveau système. Les associés du GAEC du Buisson blanc appréhendaient quant-à eux l'avenir de la filière bio, en ce qui concerne le maintien des aides et du prix du lait. Enfin, l'exploitation J a du négocier avec Lactalis son changement de laiterie, puisqu'elle était engagée pour 5 ans auprès de l'entreprise. Un accord moyennement satisfaisant pour les éleveurs concernés a finalement été trouvé.

Peu de craintes sont identifiées dans le cas des exploitations C,E et J . En dehors de quelques freins mentionnés ci-dessus pour les deux dernières fermes, la conversion s'est faite sans hésitation dans les trois cas. On peut dire des deux premiers qu'ils avaient un système très proche de celui d'un bio, alors qu'ils étaient encore en conventionnel. La ferme J, est entrée dans un changement de paradigme radical après l'arrêt du suivi par un vétérinaire qui a orienté la production vers un système très intensif. Les problèmes techniques engendrés à cette époque, et les charges très élevées qui y sont associées, ont motivé les deux éleveurs à changer pour un système plus économe, ce qui a rapidement conduit à l'agriculture biologique.

3.1.2 Les éléments facilitateurs en faveur de la conversion en AB

Les freins à la conversion qui viennent d'être listés ont du être surmontés, puisque nous ne travaillons ici que sur des exploitations qui sont effectivement passées en AB. Les facteurs clé qui ont finalement décidé chacun des exploitants exploitants à se convertir en agriculture biologique peuvent être résumés et analysés ainsi :

L'impact de la crise laitière de 2015/2016 : Il est important de rappeler que le début de la conversion de toutes les exploitations étudiées dans ce document ont eu lieu entre 2016 et 2018. Ce n'est pas un secret, la vague de conversion observée à cette époque fait suite aux difficultés financières rencontrées par les élevages laitiers, conséquence de la crise laitière. Le critère du prix du lait comme source de motivation est ressorti dans 8 des 10 exploitations enquêtées, dont 6 l'ont évoqué spontanément comme argument principal les ayant conduit à l'AB. La plupart d'entre eux ont produit à perte pendant 2 à 3 ans avant de passer en BIO. Le discours général rapporte ce propos dit qu'il n'était pas possible de continuer à produire du lait en système conventionnel et que plusieurs options se présentaient à eux : Soit changer de filière, en produisant par exemple des bovins viande, soit d'arrêter complètement le métier d'agriculteur. Très peu ont envisagé sérieusement cette deuxième option, car c'est une perspective effrayante lorsque l'on n'a jamais eu d'autres expériences professionnelles. Cependant deux éleveurs ont dit avoir envisagé cette possibilité. L'envie de ne pas abandonner les années d'investissements dans l'exploitation est variable en fonction des situations, mais est toujours très forte. Le moyen de parvenir à continuer de produire du lait était pour eux de le faire avec le label AB.

Vision du système économe : Plusieurs exploitations n'ont pas mentionné les problèmes économiques tels qu'exprimés ci-dessus, mais ont évoqué d'une autre manière le rapport entre l'aspect économique et la conversion en agriculture biologique. Ainsi, pour les fermes E,G et J, l'AB rime avec un système éco-

nome. Les cas E et J sont quant-à-eux passés par des systèmes intensifs, avec une volonté de production assez forte comme moyen de se dégager un revenu. La trajectoire de l'un de ces deux cas est décrite à la fin de la section précédente, et le parcours de la deuxième lui est similaire. L'exploitation (G), était initialement dans un système peu productif en conventionnel, mais dans une situation moins bien maîtrisée, en raison de difficultés sanitaires importantes sur le troupeau. Le chef de cette exploitation a donc estimé que le meilleur moyen de s'échapper de cette situation économiquement très difficile, était de s'orienter vers un système économe, tout en profitant de la valorisation permise par le label bio.

La laiterie Sodiaal qui encourage le passage en bio, Lactalis qui mécontente : Le rôle des collecteurs de lait n'est pas négligeable à propos de ces conversions. En effet, Sodiaal a vu la part de demande de produits bio augmenter fortement peu après le début des années 2010. La coopérative a donc démarché ses producteurs de lait afin de savoir lesquels d'entre eux étaient prêts à produire en AB. Cette proposition a joué un rôle primordial dans la décision du passage au bio pour 3 des 7 exploitations de ce groupe qui fournissent à Sodiaal. A l'inverse, les éleveurs qui vendaient à Lactalis ont quitté l'entreprise en raison de leurs relations conflictuelles avec celle-ci à cause de la politique de prix qu'elle menait.

Ras-le-bol d'un système oppressant : Le rythme de travail et le stress généré par les objectifs de production étaient trop intenses pour 4 des exploitants rencontrés. Il s'agit d'ailleurs uniquement d'exploitations individuelles. Il ne semble pas y avoir eu de faux espoirs sur la quantité de charge de travail que le système bio permet de réduire. Toutefois, l'espoir était d'être moins stressé au travail. De plus, peu importe l'intensification de l'ancien système, aucun exploitant n'aimait pulvériser des produits phytosanitaires. Cet exemple montre que l'agriculture biologique signifiait donc un travail plus valorisant et agréable à vivre. Il s'agit d'un facteur de motivation peu ressorti dans les études de conversions.

Les systèmes déjà proches des exigences de la bio : A l'inverse des situations mentionnées ci-dessus, 3 exploitations A,C ET I désignent leurs anciens systèmes comme étant déjà proches de ce qui est exigé pour produire en AB. Les évolutions techniques à mettre en place étaient donc mineures et il était intéressant pour eux d'avoir une meilleure valorisation du lait pour des pratiques similaires.

L'entourage social : Deux situations différentes sont à noter à propos du rôle de l'entourage social dans les conversions. D'abord, la situation familiale de Gilles Arnal, qui a fortement motivé l'éleveur à franchir le pas de l'AB. D'autre part, il existe une pression sociale exercée sur les agriculteurs par le public non-agricole en particulier. Les critiques envers les systèmes conventionnels, bien que souvent jugées non justifiées par les éleveurs, les ont motivés à se séparer de cette image.

Conscience environnementale et santé humaine : Les convictions éthiques sont ressorties spon-

tanément dans 3 des entretiens. Dans deux cas, il s'agissait de la présence à proximité des enfants ou des petits enfants qui faisaient craindre aux exploitants l'usage des produits phytosanitaires.

Autres : Enfin, la demande de la clientèle du GAEC du buisson blanc sur les marchés concernant les produits bio a augmenté dans les années précédant sa transition. C'est une des raisons majeures qui a motivé la conversion de cette structure.

Petit point sur la période de transition

Afin de passer à une production labellisée agriculture biologique, deux modes de conversion sont possibles :

La conversion simultanée : Elle dure deux ans, pendant lesquels la conduite de l'ensemble de l'exploitation se fait en bio. Un avantage est accordé à cette option : les stocks alimentaires et ceux de fourrages peuvent être consommés durant toute la période.

La conversion non-simultanée : La partie sol est d'abord convertie en priorité, puis c'est au tour du troupeau, dont la période de conversion démarre en C2 (au bout d'un an suite au début de la conversion des terres, alors que la conduite du troupeau était encore en conventionnel). La durée de cette phase est de six mois et le lait peut être vendu en agriculture biologique à son terme, soit 18 mois après le tout début de la conversion. En revanche, la durée totale de la conversion des terres dure tout de même 2 ans. A la différence de la première option, tous les stocks doivent être consommés avant le début de la conversion du troupeau.

Une étude menée par la chambre d'Agriculture de l'Aveyron a démontré que la deuxième option, non-simultanée, est plus intéressante dans le cas d'une exploitation laitière. En effet, elle est plus rapide et les stocks posent peu de problèmes sur ce type d'exploitations (la première option est plus intéressante pour les bovins-viande). C'est pourquoi, presque toutes les exploitations de ce groupe sont passées en bio via l'option non-simultanée. La ferme D n'est toutefois pas parvenue à écouler tous ses stocks à temps, et la conversion du troupeau a été reportée de 6 mois. L'exploitation J, dont la conversion est plus ancienne que les autres cas, a suivi l'option simultanée, pour des raisons de stock.

3.2 Les évolutions techniques mises en place

3.2.1 Évolution de l'assolement

De nouvelles cultures : autonomie alimentaire et diversité en avant

Deux défis majeurs sont imposés par le nouveau cahier des charges des exploitations passant en bio :

En agriculture biologique, les achats extérieurs doivent être certifiés par ce même label et ils sont beaucoup plus coûteux que leurs équivalents conventionnels. Quelle que soit l'importance des changements de pratique nécessités lors du passage en bio, l'évolution de l'assolement est marquée par un objectif : l'autonomie alimentaire. Il ne s'agit pas en général d'être totalement autonome en concentrés, mais de réduire le plus possible ce poste en auto-consommant sa production. Le niveau d'autonomie n'a pas encore été mesuré pour les 10 exploitations, mais elle est passé de 74 % en moyenne sur 4 échantillons, qui ne consommait aucun concentrés de leurs propre production en conventionnel. Ce n'était pas le cas de l'exploitation A et I, qui consommait déjà quelques concentrés avec des méteils. Puisque la ration alimentaire est majoritairement auto-produite, la difficulté est de gérer l'équilibre de cette ration. Les taux d'azote, d'énergie ou encore de protéines doivent être bien calculés, puisque les solutions de correction sont plus limitées et coûteuses.

Le deuxième défi se situe au niveau de la production végétale elle-même. Les craintes évoquées avant la conversion à propos du salissement des cultures ne sont pas absurdes. Il faut donc trouver un moyen de gérer les adventices sans recours au désherbage chimique.

Des rotations plus longues

Afin de disposer d'une terre propre et facile à cultiver, les rotations se sont allongées dans tous les cas. La situation de départ est très variable ; la plupart avait des prairies temporaires durant seulement un an, parfois deux : en général du ray-grass ou de la luzerne. D'autres avaient déjà des prairies multi-spécifiques et de plus longue durée, en moyenne entre 2 et 3 ans. La durée des prairies temporaires est ainsi passée de 1,7 ans en moyenne à 3,9 ans- soit une augmentation de la durée de 43 %. La surface herbagée plus importante laisse une terre propre pour cultiver les céréales ou le maïs, dont la surface a été en moyenne divisée par deux. Ainsi, la monoculture a presque disparu des exploitations de ce groupe ; les parcelles étant rarement

conduites deux années de suite avec la même culture.

L'exemple de Gilles Arnal est assez représentatif des évolutions du groupe :

En conventionnel : Maïs en monoculture sur parcelles irrigables ou 1 an de ray-grass ou luzerne, puis 2 à 4 ans de céréales.

Aujourd'hui : 4 ans de prairies temporaires multi-espèces, puis une céréale (méteil) ou un Maïs.

Cette nouvelle rotation impose une contrainte dans ce cas : seule la moitié du maïs est irriguée. Hors, depuis la mise en place de ce nouveau système, il y a eu des étés très chauds et secs, rendant la production de maïs en sec peu satisfaisante. Peu d'exploitations étudiées de ce groupe sont concernées par cette problématique. Le graphique ci-dessous représente visuellement ces évolutions.

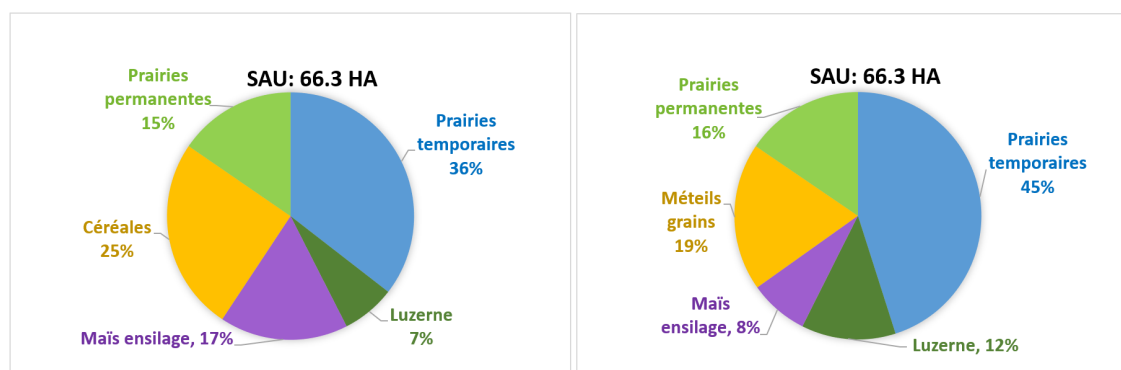


FIGURE 3.2 – Comparaison de l'assolement de Gille Arnal, en conventionnel (à gauche) et en Bio (à droite)

La diversification des cultures

En remplacement de la vente des céréales issues des cultures mono-spécifiques, les nouvelles productions sont des mélanges d'espèces céréalières appelées méteils. Les mélanges sont souvent complétés avec des légumineuses, tels que de la vesce ou du trèfle, ou encore avec des pois fourragés ou protéagineux. Ils sont adaptés en fonction des caractéristiques du sol de l'exploitation et des objectifs de production. Le produit final est soit un fourrage ensilé ou moissonné, soit moissonné pour la production alimentaire. Les méteils fourragés sont peu cultivés dans ce groupe, la production herbagère étant réservée aux différentes sortes de prairies. Le reste des mélanges céréaliers permet d'assurer en moyenne 82 % des besoins en concentrés du troupeau.

Quelques céréales sont encore cultivées en pures, en général à destination de la vente. On trouve par exemple du sarrasin sur le GAEC du buisson blanc, qui est particulièrement apprécié pour ses fonctions de nettoyage de la terre. NB : il ne s'agit pas d'une véritable céréale, mais il peut-être considéré comme tel. L'exploitation I a également développé des cultures originales depuis son passage en bio, comme le Lupin d'hiver ou l'épeautre.

Une autre plante est présente dans l'assolement des fermes A, I et G : le sorgho. Dans le dernier cas, la poacée est une nouveauté depuis le passage en bio. Cette année, le chef de l'exploitation a même fait des essais de foins avec cette plante, qui lui semblent satisfaisants. En dehors de cet essai, le sorgho permet d'avoir une ressource fourragère sur pied plus tardivement dans l'été que les prairies temporaires, et est donc directement pâturé par le troupeau. Parfois, la culture est mélangée avec du trèfle pour l'apport azoté. Dans le cas de l'exploitation G, il était préconisé d'ajouter 10 % de pois protéagineux. Ceux-ci se développant difficilement, l'éleveur n'est pas satisfait et va supprimer la plante au profit d'un peu plus de trèfles.

Des systèmes plus fourragés : Des prairies plus riches, à l'optimisation du pâturage

Quel que soit le point de départ, toutes les exploitations rencontrées ont évolué vers des systèmes plus herbagés. Le tableau 3.2.1 ci-dessous nous montre l'évolution de la part de la SFP dans la SAU. En conséquence, la surface céréalière a diminué.

Exploitation :	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
% SFP/SAU conv.	84,73	72,85	81,48	69,25	83,44	69,55	71,32	83,63	70,11	79,79
% SFP/SAU bio	75,22	80,66	89,82	91,22	95,05	84,37	91,75	88,73	79,35	89,75
Evolution	-11 %	11 %	10 %	32 %	14 %	21 %	29 %	6 %	13 %	12 %

TABLE 3.1 – Comparaison de la part de la SFP dans la SAU avant et après la conversion en AB

Les prairies de longues durées à flores variées.

Les prairies temporaires sont dans chaque exploitation de plus longues durées qu'elles n'étaient avant la conversion en agriculture biologique. Les objectifs recherchés sont multiples :

Laisser une terre plus propre, pour la gestion des adventices aux cultures suivantes ; améliorer la vie biologique naturelle du sol, sans travailler la terre pendant plusieurs années ; diminuer la charge de travail, et enfin limiter les coûts de production en réduisant le travail de la terre.

Seule l'exploitation I éprouve de grandes difficultés à faire durer les prairies temporaires dans le temps. En effet, les parcelles concernées sont moins productives dès la deuxième année, au point que les prairies implantées seront de plus en plus annuelles. Les deux associés accusent la qualité du sol d'être responsable de cette problématique, puisqu'il s'agit de terrains argileux, très séchants. En analysant les pratiques de ces éleveurs, il se pourrait que ce ne soit pas le facteur principalement responsable de la faiblesse des prairies. Il est en effet possible que le mélange utilisé ne soit pas optimal pour la longévité de la prairie, à contrario des autres cas, décrits ci-dessous.

Les prairies temporaires implantées sont la plupart du temps dites "à flore variée". Dans le système conventionnel, elles étaient généralement monospécifiques (ray-grass ou luzerne). Certains éleveurs implantaient un mélange de deux espèces, en général une graminée et une légumineuse (ex. Ray-grass et trèfle). Des associations diversifiées sont recommandées dans les études de conversion et sont adaptées par les éleveurs chaque année. Le mélange type recommandé ressemble à celui-ci :

Deux graminées principales : Ray-grass anglais et Ray-grass d'Italie ou fétuque (2 fois 40 %) ; 15% à 20 % de légumineuses (trèfle blanc et violet, éventuellement trèfle incarnat) et enfin un peu de dactyle.

Certains éleveurs ajoutent d'autres espèces plus ou moins originales, et réalisent de nombreux essais. Il peut s'agir de lotier, de fléole ou encore de chicorée.

La diversification de ces prairies permet de compenser la baisse d'apports azotés qui caractérise les exploitations en agriculture biologique. C'est aussi ce qui rend possible une meilleure résilience des prairies. En principe, les graminées permettent une bonne productivité au printemps et les légumineuses, en particulier le trèfle, sont plus résistantes aux chaleurs estivales et plus persistantes après plusieurs années.

La recherche de l'autonomie fourragère

Ce fort accent mis à propos des fourrages est le symbole de la recherche des trajectoires qui s'orientent le plus possible vers l'autonomie fourragère. Entre l'augmentation de la surface en herbe, l'évolution de la SAU et la perte de rendement, les situations sont très hétérogènes à ce propos. Le tableau 3.2.1 ci-dessous représente en détail la situation moyenne avant et après la conversion pour chaque exploitation :

Achats de fourrages en T/an	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
conventionnel	0	0	-43	30	30	50	0	10	-20	0
bio	10	20	-10	45	0	50	0	0	-22	15

TABLE 3.2 – Évolution des achats de fourrages avant et après la conversion

Des méthodes de stockages divergentes

Au contraire de l'autonomie alimentaire et de concentrés, l'autonomie fourragère a visiblement tendance à se dégrader avec le passage en bio, en raison d'une diminution des rendements. Dans quelques cas, la SPF a suffisamment augmenté pour compenser la perte de rendement, ou même améliorer l'autonomie ou les volumes vendus.

Les préférences en terme de méthodes de stockages des fourrages sont très différentes d'une exploitation à l'autre. L'enrubannage par exemple est utilisé pour plus de 20 % des stocks dans la moitié des exploitations du groupe, alors que cette méthode était généralement peu utilisée auparavant. L'ensilage avait une place importante pour toutes les fermes dans le système conventionnel. La part du maïs sera détaillée dans le prochain paragraphe. Trois fermes ont totalement arrêté l'ensilage d'herbe. Cette pratique était trop contraignante pour eux puisque les silos, une fois ouverts, doivent être vidés complètement, ce qui n'est pas l'idéal lorsque l'on est en recherche d'un système "adaptatif". Le travail aux champs nécessite pour l'ensilage compacte trop le sol au goût de ces éleveurs.

Aucun d'entre eux ne pratique l'affouragement en vert, caractéristique de certaines exploitations bio du nord-ouest de la France. Le parcellaire de ces exploitations ne justifie pas l'investissement demandé pour cette pratique. Il n'y a pas non plus de séchage en grange, mais les exploitations C et G envisagent sérieusement d'investir dans un dispositif le permettant. Dans les deux cas, il pourrait s'agir d'une solution permettant d'arrêter définitivement le maïs.

La question de la place du maïs

Le maïs est parfois présenté comme une culture éloignée des valeurs de l'agriculture biologique. Pourtant, parmi le groupe étudié dans ce dossier, aucune exploitation n'a totalement arrêté cette production, mise à part l'exploitation "test" (K). L'exploitation J ne fait plus que du maïs grain sur une surface très réduite (1,5 ha). À noter que cette dernière est certifiée bio depuis 2013 et que le maïs a disparu de son assolement 5 ans plus tard seulement. La part de cette culture dans la SFP était présentée dans le graphique 3.1 à la page 25 tout au début de cette partie. Une version mise à échelles comparables est également disponible

ci-dessous (figure 3.3), sans la situation K, pour des raisons de lecture :

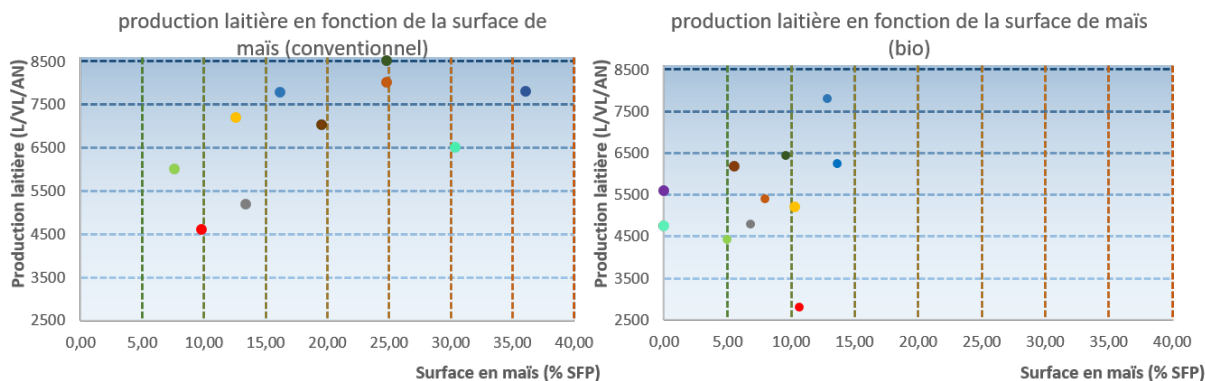


FIGURE 3.3 – Évolution de la production laitière en fonction de la surface de maïs de chaque exploitation du groupe

L'influence de la part de maïs sur la production laitière est visiblement évidente dans le système conventionnel. Le même constat semble pouvoir être fait à propos du système bio pour les exploitations, mais les résultats sont moins significatifs. Le questionnement sur la place de cette culture dans certains systèmes bio est donc probablement légitime, tout en sachant plus la part de cette ressource fourragère est importante, plus des achats de correcteurs azotés sont nécessaires, et ils peuvent être onéreux lorsqu'ils sont certifiés pour l'agriculture biologique.

Le point de vue des éleveurs interrogés à ce sujet est divergent. Dans les cas A,B,D,E et F le maïs est indispensable dans la ration alimentaire, et les exploitants se disent satisfaits de la production des parcelles concernées. Deux autres exploitations (G et H) réfléchissent sérieusement à arrêter la culture de cette plante, puisque l'investissement demandé en terme de travail est trop lourd pour des résultats souvent trop moyens. En effet, en bio, le travail du sol pour la gestion des adventices peut être exigeant, avec par exemple le passage de bineuse entre les rangs des jeunes pousses.

Le pâturage, une ressource indispensable

La consommation directe des fourrages sur pied est le mode alimentaire le plus économe et indispensable dans des systèmes en recherche de réduction de charges. Le point de départ à propos de cette pratique est très différent en fonction de chaque exploitation. La majorité d'entre elles a tout de même un point en commun : Elles ont suivi un stage sur le pâturage en 2016, orienté sur la méthode tournante dynamique.

Aujourd'hui, deux fermes du groupe appliquent précisément cette méthode (cas B et G). Les autres exploitations n'ont en général pas un parcellaire adapté à cette démarche, mais ont optimisé leur pratique en redécoupant des parcelles, formant de plus petits ensembles, ou en optimisant le rationnement au fil. Ainsi, on peut dire des exploitations C,E,F,H et J qu'elles pratiquent une méthode proche de celle tournante dynamique. Seule pour l'exploitation I, le troupeau pâture toujours de grandes parcelles comprises entre 1 et 4 hectares. Ces nouvelles pratiques ont plusieurs objectifs :

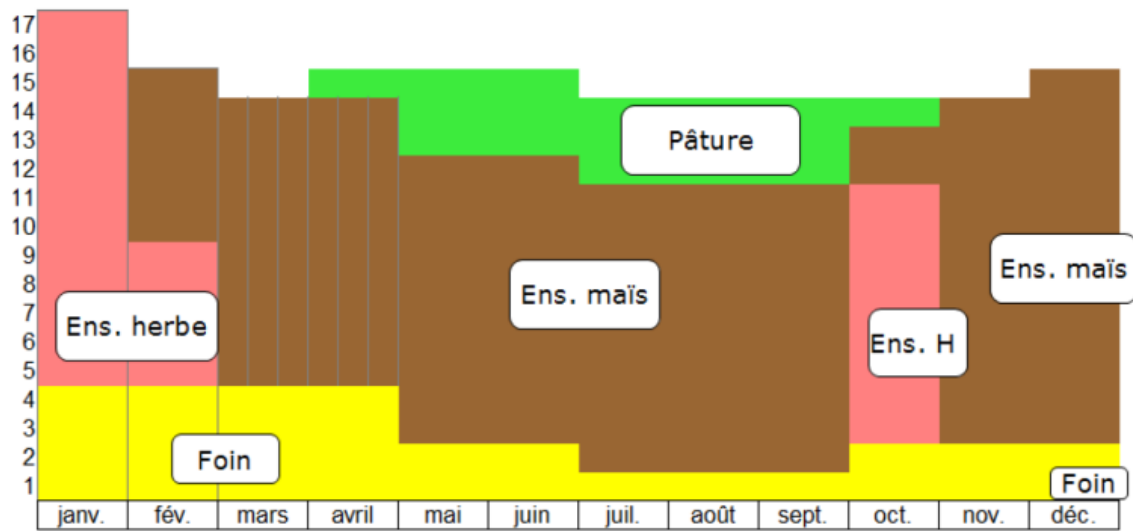
- Mieux valoriser l'herbe avec un chargement instantané élevé, évitant les refus.
- Limiter les problèmes sanitaires en changeant de paddock. Ainsi, le cycle de la plupart des parasites du bétail n'a pas le temps d'arriver à terme.

Il s'agit d'une source de changement plus ou moins importante en fonction de chaque cas. La situation telle qu'elle était en conventionnel peut se résumer ainsi :

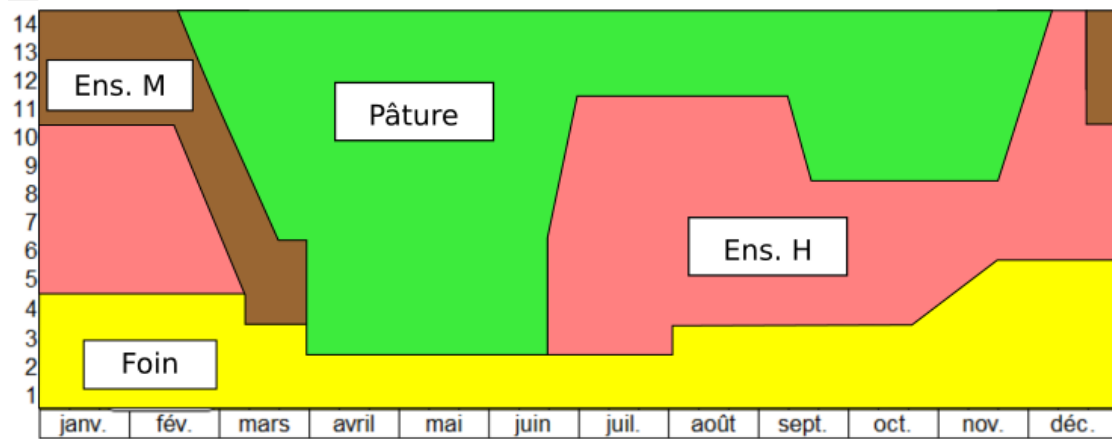
- Le troupeau ne pâturait jamais, au moins quelques années avant la conversion dans le cas J et K.
- Le pâturage était pratiqué dans de grandes parcelles ou partiellement rationné au fil avait peu d'importance dans la ration. Les laitières pouvaient être bien nourries à l'auge avant d'aller aux champs, et consommaient donc peu sur place. Il s'agit des exploitations B,D,E,G et H.
- Les autres cas (A,C et F) accordaient déjà beaucoup d'importance au pâturage dans la ration alimentaire du troupeau lors de l'exercice conventionnel. Les pratiques n'ont donc pas beaucoup évolué, même si la passage en bio a été l'occasion d'optimiser ce mode d'alimentation.

Tous les éleveurs disent accorder une confiance plus importante au pâturage qu'auparavant, en particulier dans les deux premiers cas décrits ci-dessus. Certains appréhendaient le déplacement du troupeau, mais finalement personne n'éprouve de difficultés à ce sujet. Bien que demandant une charge de travail plus élevée, il s'agit même d'une activité unanimement appréciée par les éleveurs.

Afin d'illustrer les changements de pratiques associés au passage en bio, la figure 3.4 compare la ration alimentaire sur l'année avant et après la conversion de l'exploitation H. En haut du tableau, la ration calculée dans l'étude de conversion et en bas, la ration estimée avec le bilan de l'année 2019.



Calendrier alimentaire en exercice conventionnel



Calendrier alimentaire en 2019, exercice bio

FIGURE 3.4 – Evolution de la ration alimentaire de l'exploitation H

Critère	Evolution
Surface SFP	19 %
Surface de maïs (en %/SFP)	-56,89 %
Durée de prairies temporaires	43 %
Chargement apparent en UGB/ha	- 0,25 %

TABLE 3.3 – Évolutions générales de la partie sol, associées au passage en bio (moyennes des 10 fermes)

3.2.2 Évolutions zootechniques, et de la production laitière

Performances et objectifs de production

La baisse de la **production laitière** est sans surprise caractéristique pour la grande majorité des exploitations suite à leur conversion en bio. La quantité de lait produite par vache a baissé en moyenne de 23 %, mais l'écart-type est très important : $\sigma = 11,5$. On note par exemple que le cas I, qui est soumis à quelques difficultés, a baissé sa productivité par vache laitière de près de 40 %. A l'inverse, le GAEC du buisson blanc est le seul à avoir maintenu, voire légèrement augmenté sa production. L'évolution de la production à titre individuel est représentée dans le tableau 3.2.2 ci-dessous.

Exploitation :	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Conventionnel	7029	8500	7200	7800	8000	7770	6000	5176	4600	6500
bio	6180	6500	5200	6247	5400	7614	4431	4800	2802	4749
Evolution	-12 %	-24 %	-28 %	-20 %	-33 %	<1 %	-26 %	-7 %	-39 %	-27 %

TABLE 3.4 – Évolution de la production laitière en litres par vache et par an

Le différentiel s'explique par le niveau d'intensification de l'ancien système (très peu d'évolution par exemple dans le cas de l'exploitation H), ou le type de structure. En effet le GAEC du buisson blanc est la seule exploitation du groupe qui réalise de la transformation à la ferme. La valorisation importante dégagée par cet atelier permet à la structure d'engager des charges importantes, aboutissant à une production élevée.

La baisse de performance concerne également le **domaine de la reproduction**. C'est particulièrement le cas des trois exploitations non-anonymes dans ce document. Un critère qui permet de définir cette problématique est l'intervalle vêlage-vêlage (IVV).

-Gilles Arnal : IVV de 395 jours en conventionnel et de 438 jours actuellement.

-Vincent Bonny : IVV passé de 390 à 445 jours.

-GAEC du buisson blanc : IVV passé de 385 à 429 jours.

De la même manière, le taux de succès lors de la première insémination est en baisse : la moyenne est passée de 72 % à 55 %. Cependant, l'évolution de la génétique dans les troupeaux permet aux génisses d'être moins concernées par ce problème avec à succès de 66 % en moyenne à la première insémination, chiffre en hausse chaque année. Les facteurs expliquant ces problèmes de fertilité sont multiples. Rappelons

tout d'abord que les conversions étudiées dans ce groupe sont récentes. Les différents troupeaux peuvent être perturbés par les changements mis en œuvre avec le passage en AB. Il y a donc de l'espoir pour que les années à venir soient propices à un retour à la normale. Les éleveurs produisant en bio depuis plus longtemps comme le cas test (K), peuvent d'ailleurs témoigner d'une amélioration après quelques années. Mais il ne suffit pas simplement d'attendre un retour à la normale. Les critères génétiques en particulier, sont très importants. Nous aborderons ce sujet dans le prochain paragraphe, à propos des races. Un autre problème, rendant la conduite du troupeau difficile est la détection des chaleurs, qui s'expriment de manière moins nette en général.

Enfin, **la qualité du lait** est une problématique préoccupante en agriculture biologique. Les critères concernés sont les taux butyriques (TB) et taux protéiques (TP). La hauteur de ces taux influe sur le prix de vente du lait. A titre indicatif, le prix standard du lait est défini pour des taux de 32g/ litre de TP et 38g/ litre de TB. Il s'agit alors d'un lait à 7 % de matières grasses. Parmi les exploitations de ce groupe, 7 sont descendues en dessous de ce seuil. Le graphique 3.2.2 montre bien cette évolution pour chaque exploitation du groupe.

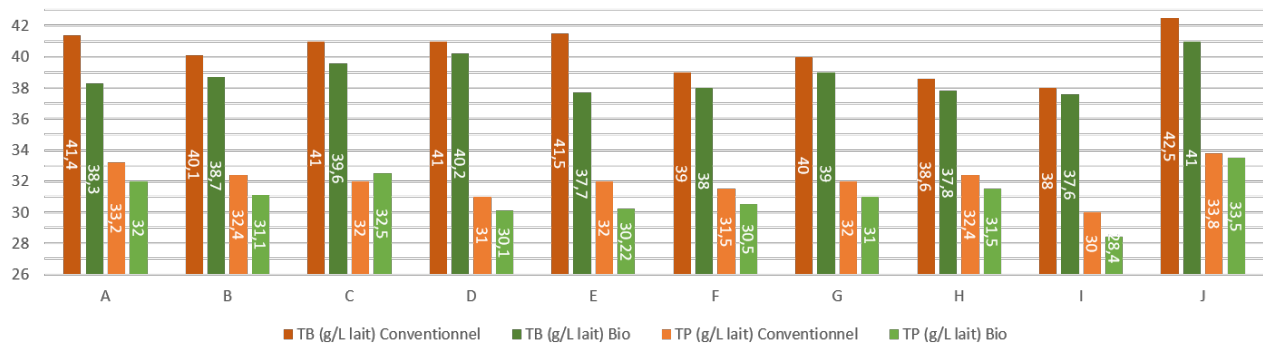


FIGURE 3.5 – Évolution associée au passage en bio du TB et du TP, par exploitation

Le taux butyreux est plus facile à travailler. Il est principalement affecté par l'équilibre de la ration alimentaire. Le taux protéique est plus touché par le passage en bio et le travail demandé pour son amélioration est de plus longue haleine. L'alimentation joue également un rôle sur le TP, mais c'est la génétique des laitières qui est principalement à remettre en cause.

Diversifications des races bovines

Dans ce groupe, deux catégories sont à distinguer à propos de la situation de départ des races du troupeau : 6 exploitations ont démarré leur conversion uniquement avec des laitières de race Prim'Holstein (ou presque) : les cas B,D,E,F,G et J. Les 4 autres avaient déjà un troupeau mixte de cette même race avec des Montbéliardes, depuis au moins quelques années. Cette race aux taches brunes est généralement appréciée pour sa rusticité et son adaptation aux systèmes pâturants. Il est d'ailleurs à noter que les 4 fermes qui disposaient de Montbéliardes avant la conversion connaissent moins de problèmes sur le plan de la reproduction.



FIGURE 3.6 – Génisses de l'exploitation A, en majorité des Montbéliardes croisées Prim'Holstein

La race Prim'Holstein dispose en général d'une génétique optimisée pour la production de volumes de lait, mais elle peut présenter ses limites dans un système en agriculture biologique. Quelques rares cas, comme la ferme A sélectionnent depuis longtemps sur des critères de rusticité, et de qualité du lait. Les deux associés sont donc satisfaits du comportement et des performances de leur troupeau en agriculture biologique. La composition du cheptel a ainsi peu évolué dans cette situation ; seuls quelques croisements avec des brunes des Alpes on été réalisés.

Dans toutes les autres situations, une évolution profonde de la génétique s'est imposée. En effet, les problèmes de performances dont nous avons parlé plus tôt ont été une surprise pour certains éleveurs. Un de leurs conseils à donner aux agriculteurs qui souhaitent passer en bio actuellement, est de commencer à travailler la composition raciale du troupeau avant la conversion. Ainsi, certains ont suivi la méthode de croisement trois voies, d'autres ont augmenté leur diversité génétique de manière plus aléatoire.

-La race la plus largement intégrée dans les troupeaux de ce groupe est la **Montbéliarde**, pour les

critères mentionnés précédemment. En revanche, celles-ci ne sont pas les plus performantes en ce qui concerne la qualité du lait.

-Deux autres races sont intégrées au troupeau dans des proportions importantes, et ayant des performances plus mixtes : les Normandes et les Brunnes des alpes. Ces nouveaux animaux sont soit des laitières achetées "pures", soit ils sont issus de croisements effectués à partir des individus existants.

-Enfin, deux dernières races font leur apparition dans certains troupeaux : les Jersiaises et les Simmentals. Plus rustiques, leur effectif est généralement moins important, car elles sont moins performantes en terme de production laitière. Leur intérêt concerne la qualité du lait produit. En général, quelques individus non croisés sont intégrés au troupeau dans le but de remonter le TP et le TB.



FIGURE 3.7 – Genisse normande croisée Prim'Holstein de l'exploitation G

La santé du troupeau : entre insécurité et améliorations

La gestion de la santé du troupeau est parfois une source d'inquiétude et d'inconnue lors du passage en agriculture biologique. Les éleveurs peuvent ressentir un sentiment d'insécurité au début de la conversion, face à l'incapacité de réagir en cas d'éventuels problème(s) sanitaire(s). Certains d'entre eux avaient l'image d'une agriculture très technique pour parvenir à anticiper la condition sanitaire du troupeau, et avaient peur de ne pas l'être suffisamment. Toutefois, le cahier des charges permettant, sous certaines conditions, de faire jusqu'à trois traitements antibiotiques par vache et par an est rassurant pour ces exploitants. Néanmoins, à l'heure actuelle très peu de problèmes sanitaires majeurs sont à déplorer dans les 10 cas de cette étude ; la santé du troupeau s'étant améliorée dans presque toutes les exploitations. Deux situations particulières sont tout de même à noter :

-Les associés du GAEC du buisson blanc ont eu quelques mauvaises surprises à propos de leur troupeau au

début de la conversion en AB. En effet, les vaches se blessaient régulièrement : démembrements, cassures etc. La raison présumée de ces blessures est lié à un manque d'énergie. Des ajustement dans la ration alimentaire permettent aujourd'hui un retour à la normale. -L'exploitation H est concernée par des problèmes sanitaires, qui influent sur la qualité du lait à savoir des problèmes de germes. Cette problématique, que l'éleveuse souhaite résoudre rapidement pénalise actuellement fortement le prix de vente du lait (d'environ 20€/1000L).

Outre ces deux désagréments, tous les éleveurs s'accordent à dire que les problèmes de santé sont en nette régression, et que les frais de vétérinaire sont moins élevés qu'auparavant. Nous verrons de quoi il en retourne dans la section 3.3 "évolutions économique et de la trésorerie", à partir de la page 44. Sont à noter par exemple, la diminution des problèmes de mammites, et de boiteries. Ces améliorations s'expliquent par l'intensification des systèmes en général, les vaches laitières étant moins "poussées".

Critère	Conventionnel	bio	évolution
Production laitière (en L/VL/an)	6857,5	5403,4	-21,2 %
Taux de renouvellement	32	21	-34,3 %
Intervalle vêlage-vêlage	395	429	9,5 %
Concentré distribué (g/l de lait)	235	170	-28 %
TB (g/L)	40,1	39,7	-0,4 pt
TP (g/L)	32,1	31,6	-0,5 pt
Prix moyen €/1000L	330	470	30%

TABLE 3.5 – Évolutions des performances du troupeau associées au passage en bio (moyennes des 10 fermes)

La vision de la responsable du service bovin lait de l'EDE du Tarn : Charlette Fontaneil

Charlette est responsable d'une équipe d'une quinzaine de personnes, opérant des prestations de services auprès d'éleveurs de bovins lait.

Parmi les agriculteurs adhérents aux différents services proposés par l'EDE, il y a eu l'accompagnement de plusieurs conversions vers l'agriculture biologique. Ainsi, un entretien avec Charlette lui a permis de s'exprimer sur cet accompagnement. C'est ce qui est retranscrit dans la suite de cet encadré.

D'abord, il n'y a pas d'adaptation spécifique des services pour les productions en agriculture biologique. L'accompagnement proposé est le même, mais une réflexion sur l'embauche d'un conseiller spécialisé dans cette filière est en cours.

Lorsque Charlette parle de l'agriculture biologique, elle dit que tout est à prendre lorsqu'il s'agit de sauver la filière bovin lait, mais aussi le travail de son équipe. En effet, en seulement 10 ans, le nombre d'exploitations inscrites au contrôle laitier a été divisé par deux. Elle trouve que le système bio convient bien aux petites exploitations, ayant des terres adaptées, alors que l'avenir semble plutôt être favorable aux grosses structures. L'AB est donc un bon support d'aide au maintien des petites exploitations. Selon elle, les exploitations concernées ont réussi leur conversion et s'en sortent bien dans leur nouveau système. Toutefois, la crise laitière ayant précipité certaines conversions, quelques structures s'en sortent moins bien techniquement, puisqu'il n'y a pas toujours une volonté forte d'évolution des pratiques. A l'inverse, tant qu'il n'y a pas de nouvelle crise laitière, elle pense que les prochaines conversions seront plus réfléchies et performantes techniquement.

Alors qu'elle suit les contrôles laitiers, mais se plaçant également comme vétérinaire, Charlette commente les points forts et les points de vigilance des exploitations en système bio. Il y a toujours un risque de pertes importantes alors que l'on est plus tributaire du climat et des risques parasitaires. En dehors des situations exceptionnelles, les points de vigilance sont à chercher du côté des taux de cellules et des TB/TP (Taux protéique et butyrique). Ces derniers sont plus faciles à gérer tout comme l'alimentation et la génétique, tandis que les points techniques entraînant les problèmes cellulaires sont plus complexes à identifier. Il peut s'agir de la salle de traite, de la technique de traite, de problèmes sanitaires dans le bâtiment, ou encore de l'alimentation. Lorsque la problématique est plus complexe, la tâche est parfois déléguée au vétérinaire.

Au delà de ces difficultés techniques, Charlette trouve que les laitiers bio gèrent en général mieux l'équilibre de leurs rations alimentaires que les laitiers conventionnels. En la citant : *" De toute façon ils n'ont pas le choix. En conventionnel on peut se permettre d'être moins technique, puis de compenser les déséquilibres mis en évidence par les analyses, avec des produits achetés. En bio, cette possibilité est plus limitée, et de toute façon, les achats sont plus coûteux. Cela incite donc l'éleveur à bien calculer l'équilibre de la ration du troupeau. "*

3.3 Évolutions économiques et de la trésorerie

L'étude de l'impact de la conversion en agriculture biologique sur la trésorerie des exploitations concernées n'est malheureusement pas terminée au moment de la rédaction de ce rapport, tous les documents comptables n'étant pas finalisés à cette période. Cette partie va donc traiter de l'évolution de la situation des trois exploitations non-anonymes de ce document, chacune représentant un système très différent.

Avant d'étudier en détail ces trois cas, faisons un petit point à propos du prix du lait. Lors de l'exercice conventionnel, 1000 litres de lait étaient vendus 330 € en moyenne, en dehors du contexte de la crise laitière. En agriculture biologique, cette valorisation atteint 470 € pour 1000L en moyenne, soit une augmentation de 130 €. Il existe une certaine variabilité entre les exploitations à propos de ce prix, comme il a déjà été mentionné, en fonction de la qualité du lait livré. Ainsi, la figure 3.3 reprend le graphique représentant les taux TB/TP de chaque élevage, avec le prix du lait qui correspond avant et après la conversion en AB. A noter que dans le cas de Gilles Arnal (exploitation B), le lait a été vendu à la nouvelle laiterie au prix bio, seulement les deux derniers mois de l'année prise en compte, ce qui explique le prix plus faible indiqué par le graphique. De même, le prix du lait "bio" est basé sur l'exercice 2019, alors que la courbe "conventionnel" peut correspondre à des années différentes, entre 2014 et 2017, d'où des écarts importants.

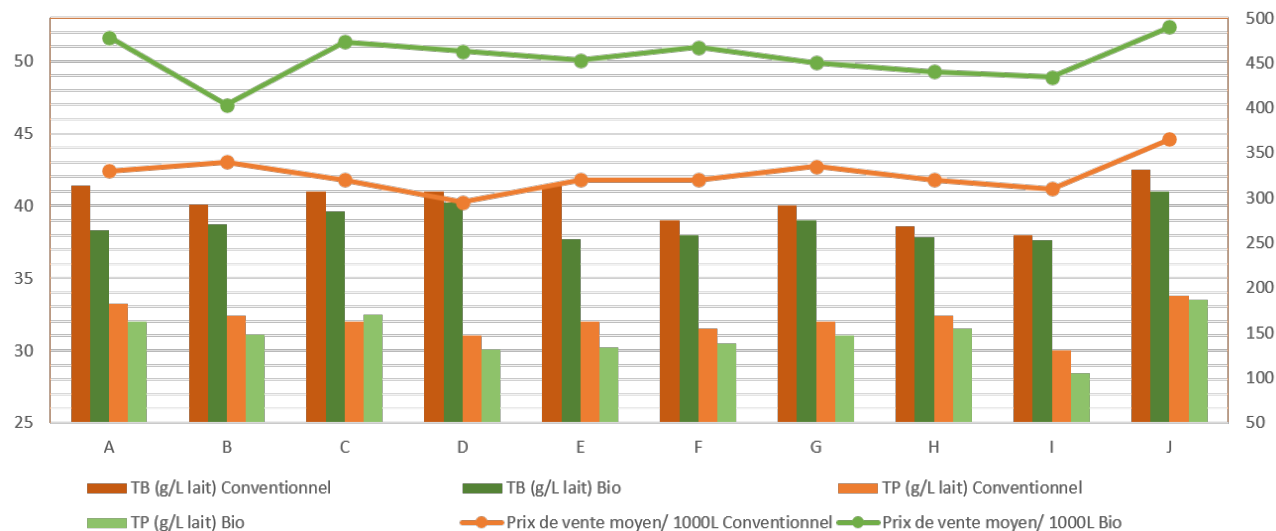


FIGURE 3.8 – Évolutions associées au passage en bio du TB et du TP, et impact sur le prix de vente du lait par exploitation

Prenons justement l'exemple de **Gilles Arnal** pour commencer. L'année 2019 représente donc la fin de la période de conversion, et le lait n'a été vendu en bio qu'à partir du mois de novembre. Toutefois, il est facile d'estimer le prix moyen de vente du lait sur l'année, en se basant sur des exemples similaires. La figure 3.3 présente deux graphiques, caractérisant l'ETE, dont la définition a été donnée dans la partie 2.5.3 à la page 22, d'un exercice conventionnel (2017) et de la deuxième année de conversion (2019). Afin d'estimer précisément les évolutions apportées par la bio, le prix du lait est ici corrigé avec une estimation de 465 €/pour 1000L, comme si la vente s'était effectuée toute l'année en AB.

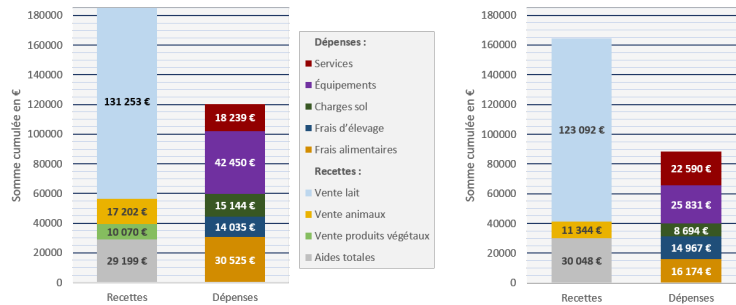


FIGURE 3.9 – Bilan de trésorerie de l'exploitation de Gilles Arnal, en 2017 (à gauche) et en 2019 (à droite, prix du lait simulé).

L'Excédent de Trésorerie d'Exploitation (ETE) correspond donc au différentiel observé entre les colonnes recettes et dépenses. Il représente une somme de 64 331 € en 2017, et de 76 306 € en 2019. Une fois les annuités et la MSA versées, il reste respectivement un Revenu Agricole Disponible (RAD) de 45 285 € et de 59 437 €. L'impact du passage en bio sur la trésorerie de l'exploitation est donc significativement positif, bien que les performances du système, notamment la réussite des cultures bénéficient encore de reliquats, et les rendements sont probablement voués à baisser encore un peu. D'un autre côté, les aides bio ne sont pas prises en compte dans l'ETE, car considérées comme de la trésorerie personnelle. En 2019, elles représentaient une somme de 12 815 € à ajouter à ce bilan- somme qui va rester similaire durant 5 ans.

Un indicateur utilisé pour traduire l'efficacité économique de l'entreprise est la part de l'ETE dans les recettes. Pour une exploitation individuelle, ce chiffre doit idéalement être de l'ordre de 40 % en conventionnel, et approcher les 50 % en bio. Il était en réalité dans le cas de Gilles de 35 % en 2017 et de 46 % l'an passé.

Regardons plusieurs postes un peu plus en détail :

-Le remplacement de la vente de céréales par l'auto-consommation de concentrés se traduit par la disparition du poste "vente de produits végétaux" d'une part et la diminution de près de la moitié des frais alimentaires

du troupeau d'autre part, malgré l'augmentation du prix des aliments lorsqu'ils sont labellisés AB.

-La surface en culture ayant diminué, mais le travail du sol étant un peu plus lourd, le poste carburant a légèrement diminué passant de 4298 € à 3925 €.

-Le prix des semences est nettement plus élevé en conventionnel. Une prairie temporaire peut coûter plus de 300 € en graines, contre une centaine d'euros pour du Ray-grass ou de la luzerne non-certifiée. En revanche, les prairies étant de longues durées, la surface implantée chaque année est plus faible, mais c'est un poste qui peut être onéreux dans les premières années suivant la conversion. Dans le cas de Gilles, il est passé de 4131 € à 5136 €. Les semences représentent aujourd'hui 60 % du poste "sol", contre 27 % en 2017, ce qui traduit la baisse du coût de production des cultures liée à l'arrêt des produits de traitements et autres fertilisants.

-Enfin, les frais d'élevage semblent avoir peu évolué, si ce n'est des charges exceptionnelles en 2019, d'entretien et de réparation de la machine à traire (pour un peu plus de 4 000 €). En revanche, les honoraires vétérinaire, et les charges liées à la santé ont nettement diminué : 4 187 € en 2017 contre 1 938 € en 2019.

Nous avons déjà évoqué le parcours complexe de **Vincent Bony**. L'étude de l'exercice conventionnel se base ici sur l'année 2015, alors que la démarche vers un système plus économe était engagée. L'ETE, bien qu'encore trop faible pour se verser un SMIC, était déjà meilleur qu'en 2013 : 25 807 € contre 17 536 €, et ce, malgré la crise laitière. Un peu plus de 15 000 € de dépenses différencient ces deux exercices. Aujourd'hui, avec le passage en bio, l'ETE a continué d'augmenter : 37 934 € en 2019. Les charges ont encore diminué de plus de 21 500 €, sans compter les annuités qui sont plus faibles avec la fin de certains emprunts. Après le paiement des annuités, le RAD est donc nettement meilleur : 5 924 € en 2015 seulement, contre 26 105 € en 2019. La rapport de l'ETE dans les recettes est passé de 27 % à 45 %. Les aides bio ajoutent 8 746 € au bilan de cette exploitation.

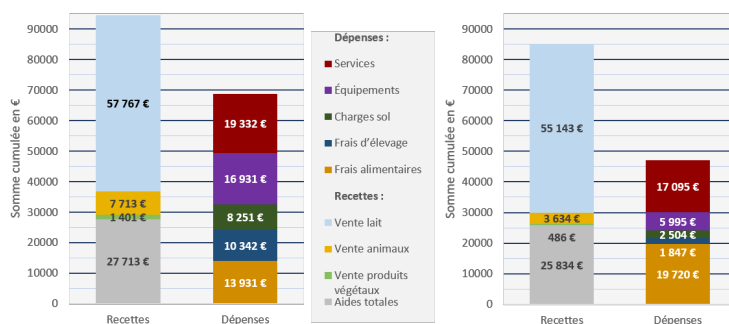


FIGURE 3.10 – Bilan de trésorerie de l'exploitation de Vincent Bony, en 2015 (à gauche) et en 2019 (à droite).

Ces évolutions s'expliquent en détail par :

-L'achat de semences en moins grande quantité : 3267 € en 2015, 2504 en 2019. Il s'agit aujourd'hui des seuls frais reportés dans la partie "sol", le poste étant alors divisé d'un facteur supérieur à trois.

-Le travail du sol, sur de moins grandes surfaces, entraîne une baisse du poste carburant : 2 015 € contre 3 141 €.

-Les frais vétérinaires sont historiquement bas : 1 778 € en 2015 et devenus presque insignifiants aujourd'hui : 404 € en 2019.

-Les seules charges qui ont réellement augmenté concernent les frais alimentaires. En effet, très peu de concentrés sont produits et auto-consommés au sein de cette exploitation. Les achats d'aliments sont onéreux lorsqu'ils sont certifiés AB, ce qui explique l'augmentation de près de 30 % de ce poste. Maintenant que les stocks fourragers sont de nouveau suffisants selon Vincent*, c'est un point technique sur lequel il souhaite travailler.

-Enfin, beaucoup moins de tâches sont déléguées à l'extérieur, comme par exemple le labour. Le total des factures correspondant à ces travaux est de 10 321 € sur l'exercice de 2015 et de 508 € en 2019.

Prenons l'exemple de cette exploitation, afin d'estimer la pertinence de l'analyse des études de conversions. L'ETE est estimé dans le document à l'époque pour l'année 2019 est sensiblement similaire au réalisé : 36 350 € dans l'estimation, contre 37 934 € en réalité. Toutefois, plusieurs différences sont observables dans le détail, et peuvent être résumées par la tableau 3.3 :

Critère	Estimation étude (en €)	Réalisé 2019 (en €)
ETE	37 934	36 350
Recettes	98 372	85 095
Dépenses	62 023	54 863
Produit lait	60 900	55 143
Frais alimentaires	9 703	19 720
Vétérinaire	1 778	404
Charges sol	5 593	2 504

TABLE 3.6 – Comparaison entre l'estimation financière de l'étude conversion de Vincent Bony, et le bilan réel de 2019

-L'effectif de vaches laitières, supposé rester constant à 30 têtes, est actuellement réduit à 25. En conséquences : une production laitière plus faible (135 000 litres livrés, contre 150 000 prévus). Cette différence est en partie compensée par la sous-estimation du prix de vente du lait : 406 pour 1000 litres contre 457 € en réalité. Au final, les recettes dégagées par la vente du lait sont 5 000 € inférieures à l'estimation de l'étude de conversion. L'effectif réduit du troupeau explique le reste de la différence observées au niveau des

recettes totales, le produit viande étant également plus faible.

A l'inverse, les charges ont été sur-estimées dans l'étude de conversion, mais il faut regarder en détail pour comprendre cette différence :

-Les charges alimentaires sont nettement plus élevées que prévu, pour des raisons déjà évoquées. En revanche, la surface en culture étant plus faible, les charges liées à leur conduite en sont d'autant réduites.

-Le reste des frais lié au troupeau est à l'inverse moins important, comme par exemple les frais vétérinaires très bas actuellement.

-Enfin, la moindre délégation des tâches, engendre des frais bien plus faibles que prévu par l'étude de conversion (508 €, contre 8 821 €).

La figure 3.3 représente une évolution de trésorerie relativement différente de celles présentées précédemment. En effet, la structure ne ressemble pas aux deux précédentes, puisqu'il existe un atelier de transformation, et qu'il s'agit d'une grosse exploitation en terme de mains d'œuvre (salariés et associés). C'est pourquoi les volumes de trésorerie sont bien plus élevés que les deux situations présentées précédemment.

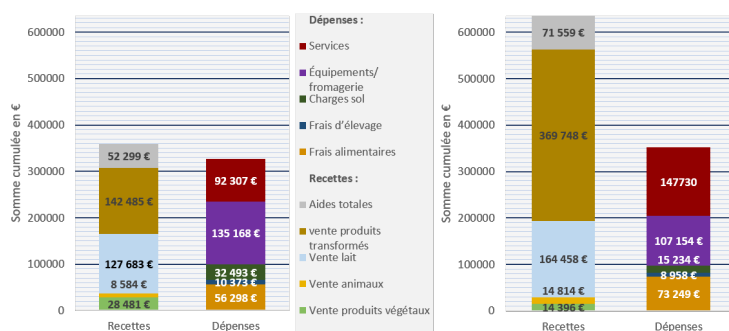


FIGURE 3.11 – Bilan de trésorerie du GAEC du Buisson Blanc, en 2014 (à gauche) et en 2019 (à droite).

En 2014, l'ETE était de seulement 21 443 €. En déduisant les annuités et la MSA, la somme restante ne permettait pas de rémunérer les deux associés à hauteur d'un SMIC. Il est difficile d'évoquer les montants exacts, puisque le couple associé a également remboursé au GAEC des emprunts privés, ce qui complexifie le calcul. Aujourd'hui, l'ETE est significativement supérieur : 199 309 €, pour un RAD de 117 260 €, ce qui permet d'assurer l'accueil d'un nouvel associé et une masse salariale un peu plus importante (d'où l'augmentation du poste "services"). Aujourd'hui, il y a donc trois associés, et l'équivalent de 4 temps pleins salariés supplémentaires.

La part de l'ETE dans les recettes est ainsi passée de 6 % à 31 % entre les deux exercices étudiés. La deuxième donnée n'inclue pas les aides bio, qui ajoutent 36 257 € au bilan 2019.

Ce qui explique principalement l'augmentation des recettes totales est l'augmentation des volumes de vente directe de produits transformés à la ferme. Pour rappel, 90 000 litres de lait en moyenne étaient utilisés pour la transformation en conventionnel, alors qu'il s'agit de plus de 200 000 litres actuellement. La production laitière étant restée presque constante, le produit lait a également augmenté grâce aux prix bio, bien que les volumes livrés soient moins importants.

La valorisation financière permise par la vente des produits transformés étant supérieure à celle du lait livré à la laiterie, elle permet au GAEC d'assumer des charges élevées. Ainsi, les achats de concentrés sont toujours très importants, ce qui explique l'augmentation des frais alimentaires (70 866 € d'achats de concentrés en 2019, contre 45 802 € en 2014).

Le travail du sol, notamment pour la gestion mécanique des adventices, est plus lourd qu'en conventionnel, ce qui explique l'augmentation du poste carburant : 23 346 € contre 20 824 € en conventionnel. Il en est de même pour les frais vétérinaires qui ont augmenté de 900 € et des achats de semences qui se sont élevés à 7 882 € en 2014 et 15 125 € en 2019.

Quels que soit l'historique de l'exploitation et l'objectif actuel des éleveurs qui gèrent ces structures, l'impact financier des conversions en agriculture biologique est visiblement positif. Il est temps maintenant de voir ce que ces exploitants eux-mêmes en pensent.

3.4 Satisfaction des éleveurs concernant leur nouveau système

Pour conclure ce dossier, l'étude présentée a pour objectif de faire ressortir un dernier point : la satisfaction des agriculteurs concernant leur système en agriculture biologique.

Retour sur la période de conversion, et l'accompagnement technique

La période de conversion dure entre un an et demi et deux ans. A ce moment là, la conduite du troupeau laitier et/ ou des cultures respecte le cahier des charges de l'agriculture biologique, sans que la

vente de lait ou d'autres produits ne soit valorisée à la hauteur de ce que permet la certification. Il peut donc s'agir d'une période difficile à vivre économiquement.

Lorsque l'on interroge les éleveurs du groupe à ce sujet, ils disent généralement avoir bien vécu ce passage, et qu'ils étaient globalement bien préparés aux changements à engager. De plus, les laiteries s'organisent la plupart du temps pour aider les exploitations en conversion, à hauteur de 30 € supplémentaires pour 1000L de lait, ce qui est sécurisant pour bien réussir la période de transition. Quelques points de frustrations sont tout de même à noter :

-Deux éleveurs ont mentionné des difficultés dans la compréhension de la réglementation fournie par l'organisme certificateur. A noter, qu'il s'agit de deux structures différentes. Pourtant, les autres agriculteurs ne semblent pas avoir eu ce problème.

-Le nombre d'exploitations laitières dans le secteur produisant en agriculture biologique avant 2015 était très faible. Les situations avec lesquelles pouvaient se comparer les éleveurs en réflexion lors du passage en agriculture biologique étaient des exploitations du Nord-Ouest de la France, un peu plus pionnières de l'AB. Les éleveurs du Tarn auraient souhaité un peu plus de références locales pour se rassurer, car le contexte est très différent de ce qui existe dans le Nord-Ouest.

-Le chef de l'exploitation G avait un sentiment plus inconfortable que le reste du groupe lors de cette période. Il évoque des adjectifs très forts à propos de son vécu à propos ces 18 mois : stressé, fatigué, peur de ne pas être à la hauteur techniquement, nuits blanches etc. Dans la suite de ce dossier, nous pourrons constater que cet éleveur est finalement satisfait de cette conversion.

-La certification en agriculture biologique est accompagnée d'aides à la conversion, versées pendant 5 ans. En 2016, un plafond a été défini à 15 000 € par exploitations ou par associés en transparences GAEC. Cette limite peut pénaliser en particulier certaines grosses structures.

Le ressenti des éleveurs interrogés vis-à-vis de l'étude de conversion réalisée par la chambre d'agriculture du Tarn leur a également été demandé. Dans chaque cas, le document a permis aux exploitants de se rassurer quant-à la décision de passer en agriculture biologique. Selon eux, le contenu est globalement cohérent avec ce qui est réalisé, quelques nuances sont parfois à apporter. L'accompagnement technique proposé depuis le début de la conversion (par la CA81 ou d'autres organismes) est généralement bien apprécié. Enfin, le groupe "bovins lait bio", ainsi que les groupes "coûts de production", dont nous avons parlé dans le contexte, permettent aux éleveurs d'échanger à propos de leurs pratiques, et sont une grande source de sécurisation puisque les participants se rassurent entre eux.

Des éleveurs satisfaits, quelques points de vigilances

Le tableau 3.12 synthétise l'ensemble des notes données par chaque agriculteur interrogé lors de leur entretien, y compris l'exploitation "test" (K). Le tableau apparaît relativement vert, les éleveurs sont donc globalement satisfaits de leur engagement en agriculture biologique, mais regardons en détail les nuances mises en avant par ces éleveurs.

Satisfaction					
	Agronomique	Zootechnique	Travail	Social	Economique
A	un peu satisfait	satisfait	neutre	un peu satisfait	très satisfait
B	neutre	satisfait	un peu satisfait	très satisfait	très satisfait
C	satisfait	satisfait	satisfait	un peu insatisfait	très satisfait
D	neutre	satisfait	un peu satisfait	satisfait	un peu satisfait
E	un peu satisfait	neutre	satisfait	satisfait	un peu satisfait
F	neutre	très satisfait	neutre	très satisfait	un peu satisfait
G	satisfait	un peu satisfait	satisfait	satisfait	très satisfait
H	neutre	un peu satisfait	un peu insatisfait	un peu satisfait	neutre
I	satisfait	satisfait	satisfait	satisfait	un peu satisfait
J	satisfait	satisfait	un peu satisfait	un peu satisfait	un peu satisfait
K	très satisfait	satisfait	très satisfait	très satisfait	très satisfait

Légende :	
■	très insatisfait
■	insatisfait
■	un peu insatisfait
■	neutre
■	un peu satisfait
■	satisfait
■	très satisfait

FIGURE 3.12 – Tableau récapitulatif de la satisfaction des éleveurs du groupe, par domaines

Agronomie

Les cultures sont souvent la partie la plus frustrante du système AB. Trois exploitations ont mis une note "neutre" au domaine agronomique, en général en raison du salissement des cultures et l'incertitude de l'évolution de la production végétale. En effet, les conversions dont nous parlons datent de 4 ans au plus, et les éleveurs attendent de voir si les nouvelles pratiques telles que les rotations longues vont suffire à améliorer la production issues des champs.

En dehors de quelques difficultés, les agriculteurs du groupe disent être très satisfaits de l'implantation des prairies à flores variées de longues durées.

Zootechnie : des chutes de performance en cours de rétablissement

La chute de la production et surtout de la qualité du lait était une grande source de frustration dans la majorité des cas. Les éleveurs ont engagé un travail technique, dont nous avons déjà parlé, afin de rétablir de meilleures performances. Aujourd'hui, les prémices d'améliorations rendent les éleveurs positifs vis-à-vis de

leur troupeau laitier. Certains apprécient le côté plus réfléchi/ technique imposé par le passage en bio. Seul Vincent Bonny (cas E) reste neutre sur le point zootechnique, en raison de la fertilité de ses vaches, encore trop faible. A l'inverse, les associés du GAEC du buisson blanc (cas F) sont très satisfaits de la production de leur troupeau, puisqu'il s'agit du seul cas où la quantité de lait produite est restée stable, voir a légèrement augmentée.

Travail

Plusieurs éleveurs avaient des attentes à propos du volet "travail", autant au niveau de la charge de travail que du plaisir apporté par leur métier. Leur ressenti à ce propos quelques années plus tard, est mitigé. En général, la charge de travail dans les champs a diminué puisque la surface en culture est plus faible, mais la gestion mécanique des adventices est un fastidieuse pour certains. En revanche, ils apprécient d'avoir moins de pression liée à l'application des produits phytosanitaires, des engrais : date, quantité d'application etc. Ils apprécient également de faire moins d'heures de tracteur. D'un autre côté, la charge de travail liée au troupeau est souvent plus importante, avec des allers-retours vers les prés de pâturage plus fréquents. Pourtant, c'est un travail qui est bien perçu des éleveurs. Dans l'ensemble, les agriculteurs du groupe disent aimer leur métier aujourd'hui.

Deux exploitations sont un peu plus réservées à ce sujet : le GAEC du buisson blanc (cas F), dont les associés s'attendaient à une baisse de la charge de travail, en particulier en ce qui concerne la gestion des cultures, alors que cette tâche est devenue plus lourde. Ils cherchent actuellement comment optimiser la production végétale avec de nouvelles pratiques culturales, tels que des couverts végétaux inter-cultureaux. De même, la cheffe de l'exploitation H est passée en agriculture biologique alors qu'elle trouvait son système conventionnel trop oppressant. Elle n'a pas encore trouvé la sérénité qu'elle espérait trouver dans ce nouveau système.

Social

L'aspect social qui entoure la conversion en agriculture biologique fait parfois l'objet d'une controverse liée à la pression sociale du public "non-agricole". En effet, la plupart des éleveurs rencontrés dit avoir ressenti des idées reçues de la part leur entourage à propos de leur système conventionnel. Certains ont fait ce constat avant de passer en bio, d'autres l'ont constaté ce pas effectué. La perception de ce qu'ils appellent le grand public à propos du monde agricole en ce qui concerne le bien-être animal ou la pollution chimique est dérangeante pour ces agriculteurs, qui estiment que leur ancien système ne mérite pas ces remarques.

D'un autre côté, l'appréciation positive de ces mêmes personnes à propos de l'agriculture biologique est globalement appréciée.

A l'inverse, certaines exploitations ont un entourage professionnel agricole qui s'est parfois montré sceptique à propos des engagements en AB. En général, ces personnes ont changé de discours en constatant des conversions réussies. Seul dans dans le cas de l'exploitation C, l'éleveur entend toujours des propos à connotation moqueuse qui le dérangent.

Économique

Nous avons déjà souligné que la motivation économique a joué un rôle majeur dans les conversions vers l'agriculture biologique, et que les comptabilités se sont en effet améliorées. Les éleveurs ont effectivement ce ressenti, comme le montre le tableau de synthèse. Seule l'exploitante dans le cas H reste neutre sur la question, la conversion étant trop récente selon elle pour juger des réels apports de l'engagement sur la trésorerie de l'exploitation.

Même si l'avis général est positif au niveau économique, les éleveurs espèrent que la filière bio se maintiendra ainsi, car le risque de chute du prix du lait, comme ils l'ont vécue en conventionnel, n'est pas inexistant.

3.5 Bilan

Atouts et limites de l'étude

L'étude présentée dans ce document, expose de manière assez complète, le parcours de 10 exploitations qui ont vécu le passage vers l'AB, avec sa force et ses faiblesses. En effet, l'étude peut parfois laisser un sentiment de survol de certains points qui n'ont pas pu être approfondis. C'est en particulier le cas de l'étude des comptabilités, qui n'est pas clôturée au moment de la rédaction de ce dossier. Ces analyses seront toutefois terminées dans la suite de mon stage, après le rendu ce document. La limite à l'heure actuelle est donc de ne pas pouvoir comparer les 10 échantillons entre eux, et en dégager des bilans différents en fonction de chaque système. Il devient donc difficile d'établir des comparaisons avec d'autres études similaires sur d'autres territoires (cf à la fin de ce bilan). De même, l'échantillon ne peut être considéré comme représentant l'ensemble des trajectoires des éleveurs du Tarn ayant suivi la même démarche, bien qu'il représente plus d'un quart des exploitations laitières du territoire.

L'étude des données chiffrées a parfois posé quelques difficultés lors de leur analyse, toutes les données

récoltées n'étant pas fiables. En effet, certains chiffres sont parfois contradictoires entre différents documents (Opti-lait, grands livres comptables et déclaration télépac), sans parler des données demandées directement aux agriculteurs. Un exemple typique concerne l'autonomie fourragère, dont les achats ou les ventes ne sont pas tous bien mentionnés dans les comptabilités, et que les mentions des éleveurs à ce propos sont très approximatives.

Enfin, l'étude comporte quelques biais : Les exploitations enquêtées n'ont pas toutes la même ancienneté en agriculture biologique. Certaines conversions sont très récentes et leur analyse ne porte pas sur un système très "installé". La comparaison entre les différentes situations présente donc ses limites. De plus, l'année de l'étude de conversion n'est pas la même pour toutes les exploitations et donc les prix du lait sont très différents. Il est alors peu cohérent de comparer les situations de départ entre elles.

Atouts et contraintes de l'agriculture biologique

L'agriculture biologique a sans conteste permis de sauver plusieurs exploitations d'une situation financière difficile. Le label bio est aussi un bon support dans cet échantillon en faveur du changement de pratiques, vers une agriculture plus technique, réfléchie. Beaucoup de ces évolutions vont en faveur de l'environnement, de la résilience et du bien-être animal, même s'il n'appartient pas à ce dossier d'en juger : Prairies temporaires de longues durées, diversification des cultures, augmentation de la SFP, optimisation du pâturage et vaches moins poussées, en meilleure santé.

Une contrainte de l'agriculture biologique est liée aux achats extérieurs : Les fournitures sont parfois difficiles à se procurer, en particulier les semences certifiées et la diversité de l'offre est souvent plus réduite. Quelques dérogations sont même parfois nécessaires.

Comparaison avec d'autres études

L'étude avec laquelle il est le plus pertinent de comparer celle-ci est probablement la thèse de Maëlys Bouttes [1]. Ce travail a entre autre cherché à démontrer s'il existe un lien entre la satisfaction des éleveurs vis-à-vis de leur conversion et le niveau d'évolution des pratiques. La présente étude fait le même constat : Le niveau de satisfaction semble correspondre à l'ancienneté de la certification. Les points de non-satisfaction sont souvent accompagnés de remarques de type *"C'est encore trop tôt pour dire"* ou *"C'est un peu juste, mais on va voir si j'arrive à rattraper ça"*. Les motivations qui ont poussé les éleveurs à faire le pas du bio sont globalement similaires. Il y a plus de cas d'exploitations déjà proches du système bio qui n'avaient pas beaucoup à changer leurs pratiques, et moins de cas d'éleveurs opprimés par leur système en conventionnel.

Conclusion

Les 10 exploitations rencontrées sont autant de parcours différents qui montrent que l'agriculture biologique ne répond pas qu'à une seule demande. La motivation économique a en effet joué un rôle primordial en faveur de ces conversions, mais il s'agit souvent d'un facteur déclencheur, faisant suite à une réflexion plus ou moins longue. Les deux autres facteurs principaux sont probablement la pression sociale du public "non-agricole", et le ras-le-bol d'un système conventionnel oppressant. L'AB apparaissait alors comme un solution offrant davantage de perspectives et de sérénité.

Sans aucun doute, il peut-être dit que la satisfaction des éleveurs est au rendez-vous. Quelque soit l'évolution de la charge de travail, les éleveurs se disent réconciliés avec le plaisir au travail, être globalement plus serein. Le nouveau système est sécurisant pour ces exploitants, contrairement à leur ancien système, auquel ils associent des adjectifs et des émotions très fortes lors des entretiens. D'un autre côté, quelques doutes peuvent être émis à propos de la résilience de la production sur le long terme, et surtout de l'avenir de la filière biologique : Vas-t-elle longtemps avoir le vent en poupe ? Est-ce que les prix vont se maintenir dans la durée ?

L'accompagnement techniques de ces éleveurs semble satisfaisant, en particulier les différents groupes d'échanges de pratiques. En effet, maintenir des liens sociaux est très important pour ces exploitants, car ils permettent de progresser ensemble, et de se rassurer. De même, les études de conversions sont pertinentes, et ont été un bon support pour accompagner et aider les éleveurs à comprendre les évolutions nécessaires pour la réussite du passage en agriculture biologique.

Certains éleveurs, tournés vers l'avenir ont quelques projets dans les cartons, permettant d'autres perspectives, comme le séchage en grange, la transformation à la ferme, ou encore l'accueil du public à la ferme.

Bibliographie

- [1] Maëlys Boutes. *Evolution de la vulnérabilité des élevages laitiers permise par leur conversion à l'agriculture biologique (AB)*. PhD thesis, ENSAT, École supérieure Nationale d'Agronomie de Toulouse, 2018.
- [2] Pierre Demoux. Les quatre sources qui expliquent la crise du lait. *LesEchos*, août 2016. En ligne, consulté le 14/08/2020.
- [3] S. Devienne, N. Garambois, P. Mischler, C. Perrot, R. Dieulot, and D. Falaise. *LES EXPLOITATIONS D'ELEVAGE HERBIVORE ECONOMES EN INTRANTS (OU AUTONOME) : QUELLES SONT LEURS CARACTERISTIQUES ? COMMENT ACCOMPAGNER LEUR DEVELOPPEMENT ?* AgroParisTech, Idèle, Réseau Agriculture Durable, 2016.
- [4] Stéphane Doumayzel and Fanny Bourgoïn. *Productions bovines et équines biologiques ; Principales dispositions réglementaires*. Chambre d'Agriculture Midi-Pyrénées, juill 2014.
- [5] Aude Dutay and Alexandre Bancarel. Filière bovine laitière biologique ; apports des études récentes sur les performances technico-économiques et la résilience. *le MAG' de la CONVERSION*, (13) :4–9, fev 2019.
- [6] l'intitut de l'élevage. *Système spécialisé bovin lait- Agriculture Biologique*, 2019.
- [7] Marielle Wilfrid. *Etude des trajectoires en exploitations agricoles bovin lait dans l'Aveyron*. Chambre d'Agriculture Aveyron, 2011.

Annexes

Annexe A- exemples de fiches synthèses (pages suivantes)

Parcours d'éleveurs vers l'agriculture biologique - Gilles Arnal

Fiche d'identité

-Exploitation individuelle de 71 ha, située dans la zone ségala.
 -42 Vaches laitières.
 -6400 L/VL/an.
 -20 hectares de potentiel d'irrigation.
 -Conversion non-simultanée

Conversion en bio: Pourquoi, quels objectifs ?

-Chute du prix du lait à deux reprises: 2009 et 2015/16.
 -Les médias qui parlaient beaucoup du bio, ce qui a attisé la curiosité de Gilles.
 -L'entourage familial et la rencontre avec d'autres éleveurs bio, satisfaits de ce système.
 -Être heureux et épanoui dans son travail, comme ces éleveurs.
 -Être moins stressé, fatigué.
 -Maintenir un certain volume de production.



Historique



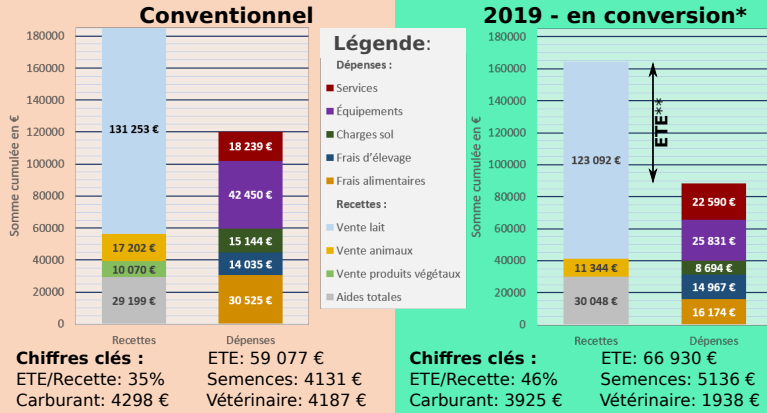
Evolutions techniques...Le sol

Conventionnel	2019, en conversion	Commentaire
Maïs en monoculture (irrigation) Céréales pures	Moitié moins de Maïs/ 50% est conduit en sec Météils grains 79% de concentrés auto-consommés.	Rotations plus longues; prairies temporaires de longues durées: espoir d'amélioration de la vie biologique du sol . Quelques constats déjà sur les vers de terre, plus nombreux.
Prairies monospécifiques Ray-grass; et luzerne depuis 2011.	Rotations plus longues: Prairie temp. multi espèce (4 an)/ Maïs/ ou 2 ans de méteils	Avant: prairies temporaires monospécifiques (Ray-grass, Luzerne). Aujourd'hui: Prairies multi-espèces avec légumineuses (azote). Toujours de la luzerne pure.
Fertilisation raisonnée	Fertilisation uniquement avec effluents d'élevages, Labours moins profonds, Implantation de couverts végétaux (féverole) .	Achats occasionnels de fourrages (jamais en conventionnel). La baisse de rendement est d'un peu plus de 35%, alors que le chargement d' UGB/ha a diminué de 31%.
		Quelques difficultés concernant le salissement des cultures, et la gestion ravageurs (limaces, et négrils sur la luzerne). Actuellement, peu de pertes de rendements puisqu'il s'agit d'une conversion récente.
		Mise en place du pâturage tournant dynamique (voir la section "zoom" au verso).

Evolutions techniques...Le troupeau

Conventionnel	2019, en conversion	Commentaire
360 000L de lait/ an 8500L/VL/an TB: 40.1 g/L TP: 32.4 g/L concentrés: 235g/L de lait	271 000L de lait/ an 6500L/VL/an (2019). (-23,5%) TB: 38.7 g/L TP: 31.1 g/L 172g/L de lait	Croisement trois voies en cours : Mont-béliardes, rouges scandinaves, et jersiaises. ces dernières sont particulièrement attendues pour remonter les taux .
renouvellement: 30% Interval vêlage-vêlage: 395]	20% 438]	Baisse de la fertilité : probable perturbation du troupeau, espoir que les prochaines générations, croisées, le seront moins.
chargement: 1,53 UGB/Ha SFP	1,05 UGB/Ha SFP	Nette amélioration de la santé selon l'éleveur, mais crainte de ne pas maîtriser s'il y a des problèmes sanitaires. Souhaite se former à l'aromathérapie . Souhait de revenir aux vêlages dominants d' hiver .
Amélioration de la santé, baisse des frais vétérinaires (- mammites/ boiteries.)		

Quelques données économiques...



Commentaires

L'ETE**, qui a augmenté avec le passage en bio, ne prend pas en compte les aides bio, qui ajoutent 12.815€ de revenus. Les charges de cultures ont diminué de près de la moitié, les semences représentent environ 60% du poste, contre 27% auparavant. L'amélioration de la santé du troupeau permet une forte chute des frais vétérinaires.

*L'année 2019 marque la fin de la période de transition de l'exploitation. Le lait n'est valorisé en bio qu'à partir du mois de novembre. Afin d'estimer précisément les évolutions apportées par la bio, **le prix du lait est ici corrigé** avec une estimation du prix de vente moyen en agriculture biologique.

** L'ETE traduit les flux monétaires sur une année comptable (hors taxe). Il permet d'assurer le revenu de l'agriculteur, de financer la campagne future et d'assurer un volet de sécurité. La cotisation à la MSA, et les annuités ne sont pas prises en compte.

Zoom sur...Le pâturage tournant dynamique

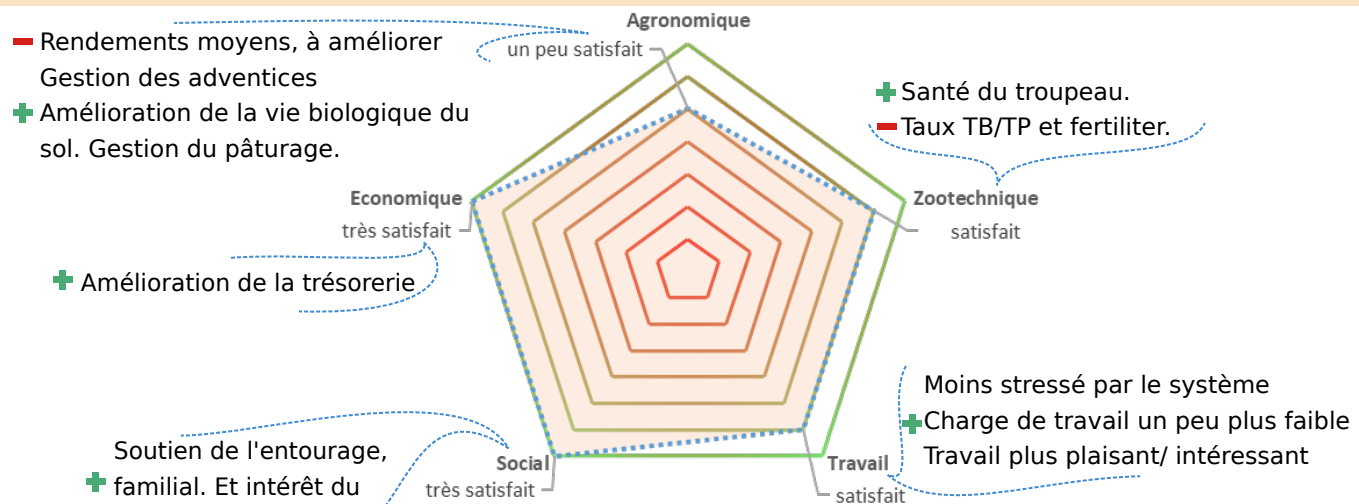
Dans le système conventionnel, le troupeau laitier de cette exploitation pâture peu: alimentation essentiellement à l'auge, et surface dédiée au pâturage réduite. Aujourd'hui 20ha de prairies naturelles, et temporaires multi-espèces y sont dédiés autour des bâtiments.

Comme le dit bien Gilles, "Produire en bio, c'est savoir maîtriser ses coûts". Hors, cet apport alimentaire est le plus économique qui soit. Il était donc important d'optimiser la pratique du pâturage. Un stage proposé en 2016 par la chambre d'agriculture du Tarn sur le pâturage tournant dynamique, suivi en 2016 a été le facteur déclencheur: Gilles a redécoupé ses parcelles en plus petits ensembles, entre 0,2 et 0,4 hectares. Un système de conduction d'eau a aussi été installé en cohérence avec la nouvelle organisation. Cette méthode permet d'optimiser la consommation d'herbe grâce à un chargement instantané élevé.

Ce que l'éleveur en dit: "Le pâturage me donne une charge de travail plus importante qu'avant, mais c'est un travail très plaisant. [...] En plus, les vaches, ce sont des herbivores, elles sont faites pour ça!...Pour qu'elles aient plus de confort les journées chaudes, je vais bientôt planter des arbres autour des prés, à l'aide de l'association arbres et paysages tarnais".

Quel niveau de satisfaction ?

La conversion de cette exploitation est très récente, ce qui laisse peu de recul pour analyser l'impact de cet engagement. Pourtant, un impact positif sur la trésorerie se fait déjà ressentir aux yeux de Gilles. Il dit avoir bien vécu la période de transition, mais il se dit heureux d'avoir eu des prix de lait conventionnel corrects durant cette période.



Le mot de la fin

Si c'était à refaire: "Je ferais la même chose, sans hésiter cette fois, et probablement plus tôt."

Les conseils de Gilles à un éleveur qui hésite à faire ce pas: Il faut faire une étude de conversion, et bien mûrir sa décision. Aller à la rencontre de ceux qui ont déjà fait ce pas, se former. "Ce qui est sûr, c'est que chaque ferme est différente, et qu'il faut comprendre comment adapter son propre système".



Parcours d'éleveurs vers l'agriculture biologique

- Vincent Bony

Fiche d'identité

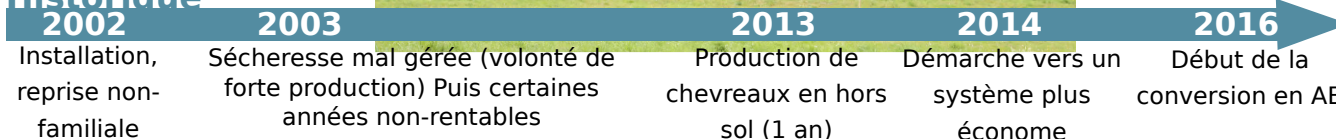
-Exploitation individuelle de 48,32 ha du sud Tarn en bordure des montagnes noires.
 -25 vaches laitières.
 -5400 L/VL/an.
 -Pas d'irrigation.
 -Conversion non-simultanée

Conversion en bio: Pourquoi, quels objectifs ?

- Continuité de la démarche vers un système plus économe.
- Réponse à la demande de la laiterie.
- Bon entourage social (agricole et non-agricole), encourageant.
- Ras-le-bol d'un système intensif non-rentable.

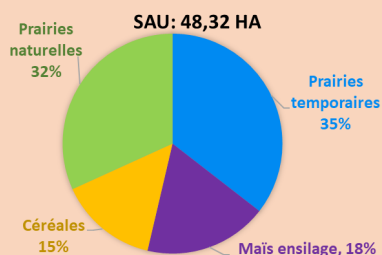


Historique

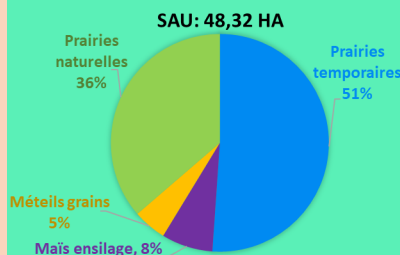


Evolutions techniques...Le sol

Conventionnel
 15 hectares de maïs
Rotation: Maïs +ray-grass h. en dérobé; céréale (triticale); Prairie temp. 2-3 ans.
 Achats de fourrages: 30T/ an en moy.
 Mise à l'herbe du troupeau ~10 mars



BIO
 3-4 hectares de maïs
Rotation: Prairies temp. 4-5 ans puis maïs ou céréale (méteil).
Autonomie fourragère atteinte.
 Mise à l'herbe 13 février en 2020



Commentaire
Les prairies temporaires étaient composées d'un mélange de ray-grass et de trèfle. **Aujourd'hui**, il y a plusieurs espèces de trèfles, du lotier, de la fléole et de la fétuque.
Composition des méteils: triticale, blé, orge, pois en vesce.
 En fonction du développement de ces mélanges céréaliers, il est soit décidé d'ensiler les méteils, soit de les moissonner.
 L'enrubannage était une pratique occasionnelle avant la conversion. Aujourd'hui, cette méthode de stockage occupe une place importante dans le système.
 Mise en place d'un pâturage tournant, plus intensif et rigoureux.

Evolutions techniques...Le troupeau

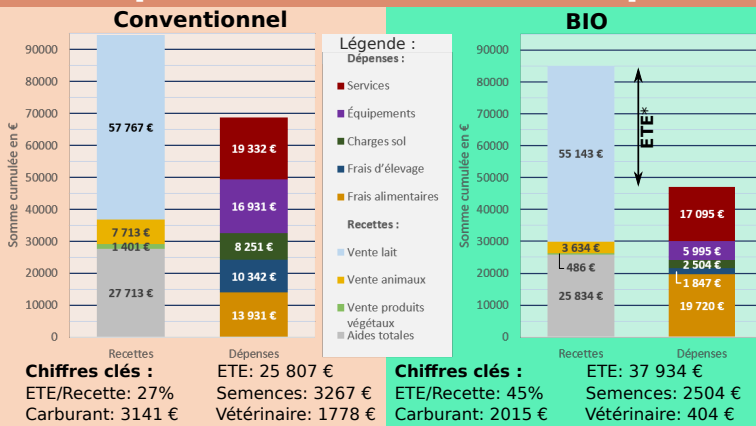
Conventionnel
 200000 L de lait/ an
 8000 L/VL/an
TB: 41.5 g/L **TP:** 32 g/L
concentrés: 240 g/L de lait
renouvellement: 32 %
Interval vêlage-vêlage: 390 J
chargement: 0.80 UGB/Ha SFP

2019, en conversion
 135000 L de lait/ an
 5400 L/VL/an (2019). (-33 %)
TB: 37.7 g/L **TP:** 30.22 g/L
 170 g/L de lait
 22 %
 445 J
 0.74 UGB/Ha SFP

Commentaire
 Baisse du cheptel avant la conversion de 32 à 25 vaches laitières. Objectif de remonter un peu en 2021 (~5VL).
 Début du passage en bio avec prim'holstein, puis croisement avec des Montbéliardes pour compenser la baisse de fertilité. Puis, croisement trois voies avec des Normandes bien engagé (voir encadré "zoom sur" au verso).
 Coûts vétérinaires historiquement bas, mais santé du troupeau encore améliorée. Début de travail avec l'homéopathie.



Quelques données économiques...



Commentaires
 Cette exploitation a connu des difficultés financières en particulier avant de commencer à faire un effort sur la réduction des charges. L'ETE* présenté dans la colonne de gauche est basé sur l'exercice 2015, alors que la démarche de système plus économe était engagée. Pourtant, une fois les charges non prises en compte dans l'ETE* payées, le bilan était toujours négatif. Le bilan s'est nettement amélioré avec le passage en bio, même si Vincent trouve la rentabilité encore trop faible. Le graphique de la colonne "bio" ne prend pas en compte les aides du même nom, qui ajoutent 8746 € au bilan.

* L'ETE traduit les flux monétaires sur une année comptable (hors taxe). Il permet d'assurer le revenu de l'agriculteur, de financer la campagne future et d'assurer un volet de sécurité. La cotisation à la MSA, et les annuités ne sont pas prises en compte.

Zoom sur...Le croisement trois voies

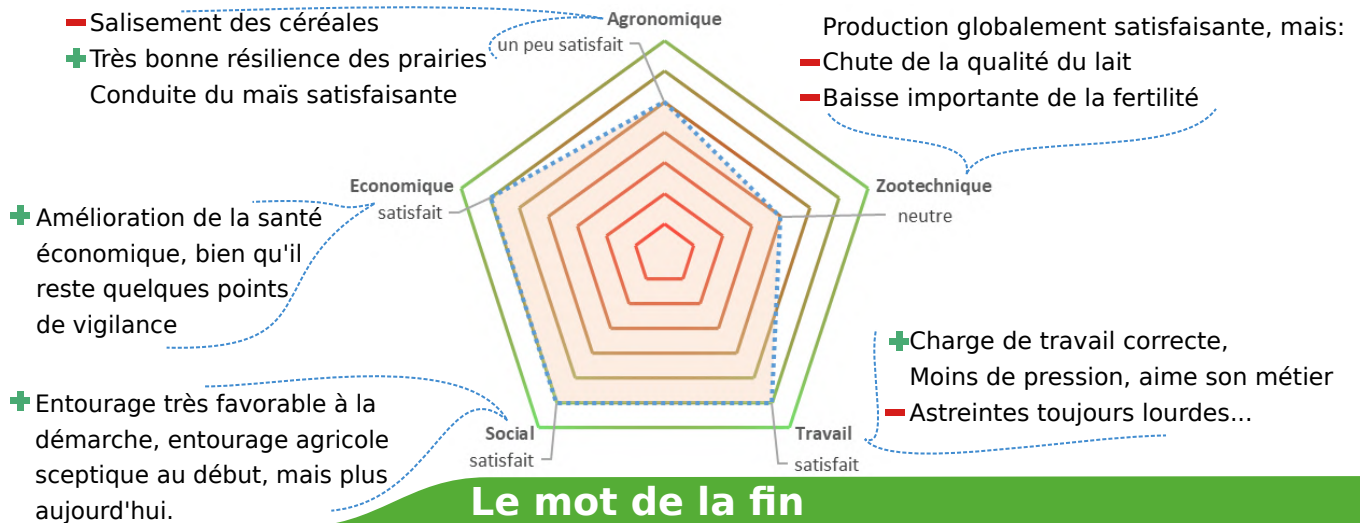


Au début de la conversion vers l'agriculture biologique, Vincent pensait que les vaches de races Prim'Holstein pourraient s'adapter au changement de système en maintenant des performances acceptables. Pourtant, deux problèmes sont rapidement apparus: la chute de la qualité du lait, et surtout la baisse importante de la fertilité, comme en témoignent les données à la page précédente. L'effectif de vaches laitières étant relativement faible sur cette exploitation, il est primordial que le nombre d'individus en lactation soit maximisé. Afin d'améliorer les performances du cheptel, Vincent travail sur le levier de la génétique. Dans un premier temps, le troupeau a été croisé avec des Montbéliardes. La nouvelle race aux caractéristiques plus rustiques répond bien aux croisements. Afin d'augmenter encore la diversité génétique, l'éleveur a décidé de suivre le principe d'un croisement trois voies, en ajoutant des croisements avec des Normandes.

Il s'agit donc de deux races performantes en terme de production laitière. D'autres races plus rustiques sont meilleures en ce qui concerne la qualité du lait, mais Vincent espère que les deux nouvelles races suffiront à remonter les taux sans trop impacter les volumes de lait produits. Actuellement, la majorité des vaches croisées sont encore des génisses, mais les premières adultes donnent de bons espoirs quant à l'avenir du troupeau. Ce que l'éleveur en dit: "En bio, il faut de la diversité partout, j'aurais du y travailler avant la conversion, mais actuellement, les choses semblent aller dans le bon sens."

Quel niveau de satisfaction ?

La conversion en agriculture biologique est la continuité d'une démarche de système économe engagée deux ans auparavant. La période de transition s'est donc passée relativement naturellement.



Le mot de la fin

Vincent n'a pas de regrets quant à la conversion en agriculture biologique, mais si c'était à refaire il anticiperait plusieurs points techniques. Il commencerait en particulier à travailler sur la composition raciale du troupeau, afin de prévenir la baisse de la qualité du lait et de fertilité, plutôt que de corriger les problèmes après coup. A l'avenir, il souhaite travailler sur l'autonomie alimentaire, qui est loin d'être atteinte aujourd'hui.



Parcours d'éleveurs vers l'agriculture biologique

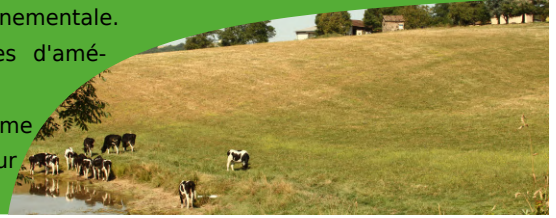
- GAEC du Buisson Blanc

Fiche d'identité

-3 associés en GAEC familial, plus 4 équivalents temps pleins.
 -81 vaches laitières
 -Atelier transformation à la ferme, et vente en directe.
 -163 ha, situés dans la zone Segala, et en Haute-Garonne.

Conversion en bio: Pourquoi, quels objectifs ?

-Demande de la clientèle sur les marchés de produits AB, valorisation sociale.
 -La faible rentabilité de l'entreprise dans les dernières années d'exercice conventionnel.
 -Question de santé humaine et environnementale.
 -Défi technique à relever, recherches d'améliorations techniques.
 -Démarchage de la laiterie Sodiaal, même s'il ne s'agit pas du facteur déclencheur principal.



Historique

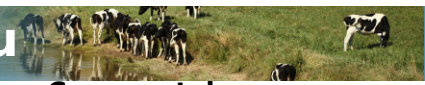


Evolutions techniques...Le sol

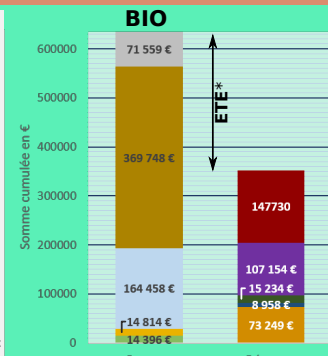
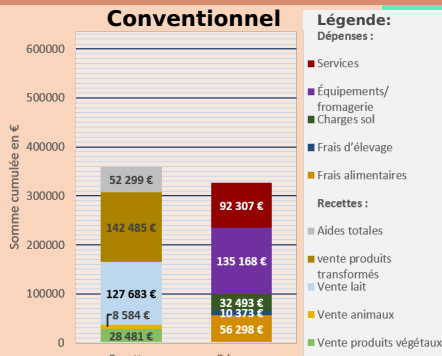
Conventionnel	BIO	Commentaire
Maïs 15 hectares + achat de 3 à 5 hectares de maïs ensilage.	18 hectares de Maïs.	Augmentation de la surface en maïs, car l'achat d'ensilage est plus compliqué en AB. Les rotations se sont allongées et sont adaptatives. Lorsqu'une baisse de rendement précoce des prairies temporaires est constatée, elles sont coupées par des méteils protéagineux (Pois-Vesce). Le sarazin, cultivé sur les sols les plus séchants est apprécié pour sa qualité de nettoyage du sol. Les prairies temporaires étaient uniquement composées de Ray-Grass d'Italie, contre un mélange aujourd'hui, de Ray-Grass (Anglais, Hybride et d'Italie) et de trèfles (violet, blanc et incarnat). L'autonomie fourragère n'a pas évolué, à savoir un achat de 50 tonnes en moyenne par an. L'enrubannage est un mode de stockage bien plus utilisé (200 à 300 balles par an, contre 20 à 30 occasionnellement avant). Le pâturage occupait une place importante avant dans la ration alimentaire, mais la conduite est devenue plus intensive et rigoureuse.
Rotations: 1 Ray-grass (1 an 1/2) puis un maïs (parcelles irriguées) ou une céréale.	Prairie temporaire 4-5 ans/ 1 Maïs/ 1 céréale (méteil grain). Maïs remplacé par du Sarazin sur les sols les plus séchants.	
Mise à l'herbe fin mars / début Avril.	Mise à l'herbe mi-février.	

Evolutions techniques...Le troupeau

Conventionnel	BIO	Commentaire
530 000 L de lait/ an 7770 L/VL/an 90 000L transformés/ an	552 000 L de lait/ an 7800 L/VL/an 200 000L+ transformés/ an	Le troupeau est depuis toujours uniquement composé de race Prim'Holstein pures. L'objectif des volumes de production restant prioritaire, aucun changement n'est prévu de ce point de vue. Beaucoup de blessures ont été constatées dans les deux ans suivant la conversion, (blessures, cassures...) probablement en raison d'un manque d'énergie. Une adaptation de la ration alimentaire a permis de corriger ces problèmes aujourd'hui. La fertilité elle, a significativement chuté, et est encore problématique pour les éleveurs actuellement. Les chaleurs sont plus difficiles à détecter, et le taux de succès de la première insémination en est d'autant plus faible.
TB: 39 g/L TP: 31.5 g/L concentrés: 380 g/L de lait	TB: 38 g/L TP: 30.5 g/L 280 g/L de lait	
renouvellement: 40% Interval vêlage-vêlage: 385 J	30% 429 J	
chargement: 2.12 UGB/Ha SFP	1.05 UGB/Ha SFP	



Quelques données économiques...



Commentaires

La situation financière de ce GAEC a été négative pendant plusieurs années avant la conversion en bio, une fois les charges non-comptées dans l'ETE*, mentionnées payées ci-dessous. La situation actuelle est nettement meilleure, en grande partie grâce à l'augmentation de la vente de produits transformés. Cette amélioration permet de sécuriser l'accueil d'un nouvel associé. La masse salariale élevée explique l'importance du poste "service". Les aides bio ne sont pas prises en compte ici, ce qui ajoute 36.257€ au bilan.

*L'ETE traduit les flux monétaires sur une année comptable (hors taxe). Il permet d'assurer le revenu de l'agriculteur, de financer la campagne future et d'assurer un volet de sécurité. La cotisation à la MSA, et les annuités ne sont pas prises en compte.

Chiffres clés :		Chiffres clés :	
ETE/Recette: 6%	ETE: 21 443 €	ETE/Recette: 31%	ETE: 199 309 €
Carburant: 20 824 €	Semences: 7 882 €	Carburant: 23 346 €	Semences: 15 125 €
	Vétérinaire: 4 963 €		Vétérinaire: 5 861 €

Zoom sur...La transformation à la ferme

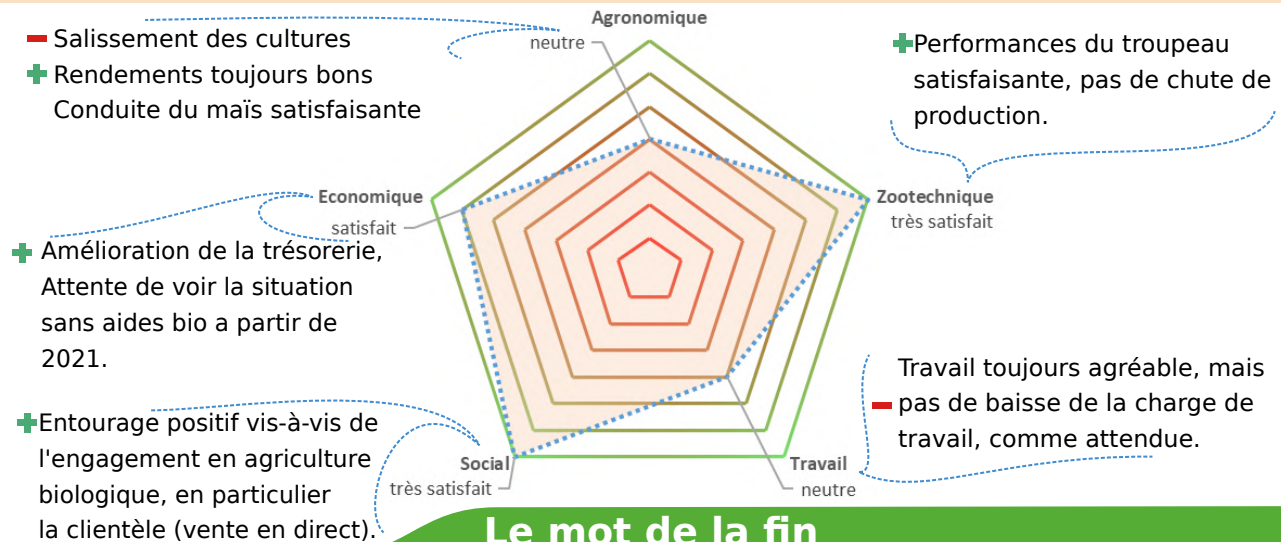
Lait, yaourts, fromages frais ou affinés, beurre et crème fraîches...Autant de produits sont transformés dans la fromagerie du Buisson Blanc, et ce depuis 2009. Il s'agit d'une tradition familiale, dont les éleveurs sont fiers.

La vente directe auprès des clients, ou de commerces locaux est très valorisante socialement. Ces clients sont visiblement satisfaits de consommer des produits bio, c'est d'ailleurs leur demande qui a en partie motivé la conversion du GAEC en agriculture biologique. L'intérêt du public pour ces produits laitiers se ressent nettement dans la vente depuis la conversion en AB. En effet, en conventionnel, 90 000 L en moyenne par an étaient utilisés pour la tranformation contre 200 000 L en 2019, et cette demande continue de croître.

La fromagerie offre une meilleure valorisation économique que le lait livré à la laiterie, et ces évolutions se ressentent positivement sur la comptabilité, comme le montre le graphique ci-dessus. Auparavant, l'atelier de fromagerie transformait 17% des volumes pour un peu plus de la moitié des recettes de ventes de produits laitiers. Aujourd'hui, ces chiffres sont respectivement de 36% et 70%. Il est à noter que le prix des produits vendus sur le marché n'a pas évolué avec le passage en bio, seule la rémunération du lait vendu en laiterie est supérieure à l'exercice conventionnel.

Quel niveau de satisfaction ?

La période de conversion vers l'agriculture biologique s'est relativement bien passée dans le cas de cette exploitation, aidé par les aides jeune agriculteur (JA) de Florian, nouvellement associé. Pour ces éleveurs, la conduite en bio est globalement plaisante et intéressante, grâce à l'aspect remise en question et réflexion permanente, les formations etc.



Le mot de la fin

Les associés de ce GAEC n'hésiteraient pas à s'engager de nouveau en agriculture biologique de la même manière si c'était à refaire.

Ils témoignent pour les autres éleveurs qui hésitent à faire la même démarche, que l'engagement vaut le coup. Toutefois, si des difficultés, techniques existent sur l'exploitation en question, les changements risquent d'être difficiles à maîtriser, et ces agriculteurs conseillent de maîtriser les difficultés de production avant la conversion.



Annexe 1. Extrait de la convention de prestation



CONVENTION DE PRESTATION



Maison de
l'Élevage
Tarn

Entre :

la Maison de l'Élevage - EDE du Tarn
96 rue des Agriculteurs – La Milliassolle BP 102 81003 ALBI CEDEX
Représentée par son président Christian GALZIN

Et :

la Chambre d'agriculture du Tarn,
96, rue des agriculteurs - B.P. 89 - 81003 ALBI CEDEX
représentée par son président Jean-Claude HUC

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Préambule :

Dans le cadre du Plan régional de soutien à l'élevage de Midi-Pyrénées, le Conseil Régional a mis en place le dispositif d'aides à "l'Amélioration de la performance économique des élevages bovins-lait".

Cette aide prend la forme d'un soutien financier à une action de conseil réalisée par un organisme de services agréé comprenant une visite d'état des lieux, la réalisation d'un tableau de bord technico-économique, la rédaction d'un rapport final et la possibilité de réaliser un conseil spécifique selon les thématiques de progrès identifiées.

La Maison de l'Élevage du Tarn est agréée par le Conseil Régional pour ce dispositif de conseil.

Dans ce cadre il a été convenu que la Maison de l'Élevage peut solliciter la Chambre d'Agriculture du Tarn pour la réalisation - en sous-traitance - de conseils spécifiques, en particulier pour la réalisation d'une étude technico-économique de conversion en agriculture biologique

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les conditions techniques et financières de réalisation des conseils spécifiques sous-traités par la Maison de l'Élevage à la Chambre d'Agriculture du Tarn dans le cadre du dispositif d'aides à "l'Amélioration de la performance économique des élevages bovins-lait".

Article 2 : Organisation et Contenu de la prestation de sous-traitance

La demande d'intervention est déclenchée par la Maison de l'Élevage du Tarn sur la base des dossiers de demandes de subvention reçus des éleveurs et de l'identification d'un besoin en conseil spécifique.

La prestation de sous-traitance assurée par la Chambre d'Agriculture sera précisée pour chaque conseil spécifique sollicité à travers la transmission d'une fiche produit présentant la prestation (objectifs, modalités, documents remis, préalables, intervenants...)

Concernant l'étude de conversion en agriculture biologique, la fiche produit correspondante "*conseil d'entreprise personnalisé : projet de conversion bio en bovins lait*" est annexée à la présente convention (annexe n°1)

Pour les autres interventions spécifiques éventuellement sollicités, une fiche produit sera remise avant réalisation de l'intervention.

Cette fiche produit sera également remise à l'agriculteur bénéficiaire de la prestation contractualisée avec la Maison de l'Elevage

La prestation de sous-traitance :

- commencera systématiquement par un entretien entre le conseiller de la Chambre d'Agriculture et le conseiller de la Maison de l'Elevage en charge de la prestation, si possible en présence de l'éleveur. A cette occasion, le conseiller de la Maison de l'Elevage transmettra au conseiller de la Chambre d'Agriculture les éléments du tableau de bord technico-économique lui permettant d'avoir un premier diagnostic de la situation et l'exploitation.

- s'achèvera par la remise d'un compte-rendu écrit envoyé à l'agriculteur et à la maison de l'Elevage. La Maison de l'Elevage assure la réalisation du rapport final auprès du conseil régional pour la justification de la demande d'aide.

Pour favoriser l'organisation du dispositif, en particulier l'identification des demandes d'agriculteurs et la gestion du plan de charge, des points réguliers seront réalisés entre la Chambre d'Agriculture et la Maison de l'Elevage du Tarn, entre les référents suivants :

- Maison de l'Elevage : Charlette FONTANEIL

- Chambre d'Agriculture du Tarn :

 - * identification des dossiers "conversion bio" : Stéphanie CAMAZON

 - * gestion administrative et des plans de charges, identification d'autres besoins : Arnaud Pousthomis

Article 3 : Justification de la réalisation des prestations et dispositions financières

Le coût unitaire de la mission est établi de la manière suivante :

- * pour les diagnostics de conversion à l'Agriculture biologique à 800 € HT (960 € TTC) par prestation réalisée.

- * pour les autres types d'interventions qui pourraient être sollicitées à 410 € HT (492 € TTC) par jour d'intervention

La Chambre d'Agriculture transmettra à la Maison de l'Elevage du Tarn à la fin de chaque semestre :

- un tableau récapitulatif des prestations achevées (annexe 2)
- une version informatique des compte-rendu de prestation
- une facture correspondant au coût des prestations achevées

Après validation de ces éléments, le paiement sera effectué par la Maison de l'Elevage du Tarn à la Chambre d'Agriculture du Tarn par virement bancaire dans un délais de 1 mois après perception de la subvention correspondante.

Article 4 : Communication

La Maison de l'Elevage et la Chambre d'Agriculture du Tarn peuvent communiquer sur l'existence de ce dispositif auprès d'un éleveur sous réserve d'en informer l'autre partie.

La communication générale sur ce dispositif sera assurée :

- en priorité par la maison de l'Elevage
- pour les études de conversion an agriculture biologique, la Chambre d'Agriculture est autorisée à communiquer sur le dispositif lors des réunions d'informations et formations destinées aux producteurs bovins lait.

La Maison de L'Elevage reste cependant seule décisionnaire de contractualisation d'un conseil soutenu par ce dispositif avec un éleveur identifié.

La Chambre d'Agriculture du Tarn mentionnera dans le cadre de la fiche produit et du compte-rendu écrit remis à l'éleveur l'existence du dispositif et le financement du Conseil Régional.

Annexe 2. Trame d'enquête

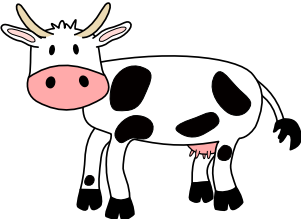
Trame d'enquête trajectoire des éleveurs de bovins lait convertis en bio.

Réalisé par Matthieu Naullet, stagiaire à la chambre d'agriculture du Tarn

Nom de l'éleveur : Lieu : Date :

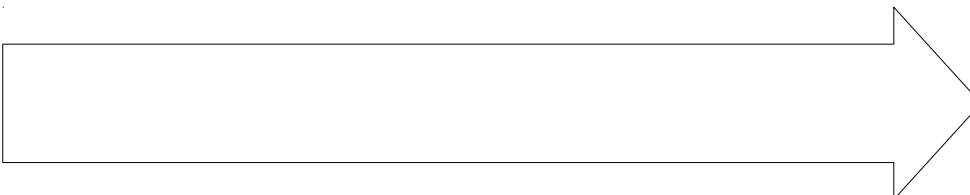
1. Description de la ferme -Adhérent au contrôle laitier

Voyez-vous quelques chose à ajouter pour décrire votre ferme qui n'apparaît pas dans le tableau ?

Atouts et contraintes de votre exploitation (foncier, bâtiment...) :		
Atouts	Contraintes / limites	

2. Historique de la ferme

Retracer les moments clé de l'histoire récente de votre exploitation à l'aide de la frise (installation/départ des différents associés, année de conversion, arrêt d'une production...).



3. La prise de décision de la conversion

Quelle **représentation** aviez-vous de l'agriculture biologique, avant d'envisager votre conversion ?.

Quels ont été les **facteurs déclencheurs** qui vous ont conduits à la conversion en agriculture biologique, vos sources d'inspirations ?.....

Quels ont été les éventuels **freins** à cette conversion (qu'est ce qui vous a fait hésiter?).....

4. Les évolutions mises en place suite à la conversion

• Evolution de l'assolement : Les cultures et prairies temporaires.

Décrivez-moi une ou deux **rotations** types, que vous aviez en conventionnel, et celle que vous conduisez aujourd'hui.....

Est-ce que la technique de **travail du sol** à évolué, comment ?.....

Quelles sont les cultures que vous cultivez moins qu'auparavant ? Pourquoi ?.....

Quelles sont celles que vous cultivez plus ? Pourquoi ?.....

Lesquelles sont nouvelles ? Pourquoi ?.....

Est-ce que la part de cultures **auto-consommées ou vendues** a évolué ?.....

Non oui, un peu oui, beaucoup

De même, est-ce que vous avez fait évoluer la **composition des prairies temporaires** (espèces, mélanges, flore variée...) Non oui, un peu oui, beaucoup

• Evolution de l'assolement : La stratégie fourragère.

Il y a-t-il eu des changements dans les modes de **récolte et de stockage des fourrages** ?

L'enrubannage :.....

L'ensilage :.....

Le séchage en grange :.....

Le foin (bottes) :.....

L'affouragement en vert :.....

Autre :.....

Achetez-vous ou vendez-vous plus ou moins de fourrage qu'avant la conversion ?.....

Quelle est l'évolution dans le **mode de conduite du pâturage**, et la gestion des surfaces concernées ? (Découpe de parcelles, agrandissement, période de mise à l'herbe...).....

Aimez vous **travailler sur le pâturage**, ou est-ce une contrainte ? Non oui, un peu oui, beaucoup



• **Evolution de la conduite du/des troupeau(x).**

Concernant le troupeau laitier, y a-t-il eu des évolution sur :

La composition du troupeau (*racés, allotement*) :.....

La conduite (*période de lactation, reproduction...*).....

La **santé** du troupeau, et sa gestion ?.....

Les concentrés (*Quantité, nature, provenance...*)

La performance (*production, fertilité...*).....

Vos objectifs concernant la **production laitière** ? (*quantité, qualité, saisonnalité...*).....

La gestion des **effluents d'élevages** ?.....

Autre.....

• **Evolution du fonctionnement de la structure, de son environnement**

Quelles sont les changements majeurs induits par le passage en AB sur le volet "**travail**" ? / UMO

En quoi vos **relations commerciales** ont changé, et qu'est-ce que cela vous apporte/ vous manque ? Achat *fournitures labellisées AB, collecteur*.....

• **Autres**

Comment percevez-vous l'évolution sur le plan **économique** et de la trésorerie ?.....
veuillez remplir la case « économique » du tableau des domaines de satisfaction.

Plus globalement, est-ce qu'il y a eu des évolutions techniques (ou autre) entre votre système tel qu'il était en conventionnel et celui d'aujourd'hui, que **nous n'avons pas évoqué** ? (*ex. structure des bâtiments, investissement matériel...*).....

• **Satisfaction vis à vis des évolutions techniques**

Faisons le bilan de ce qui vous satisfait dans les évolutions techniques que nous avons évoquées.
Agronomie

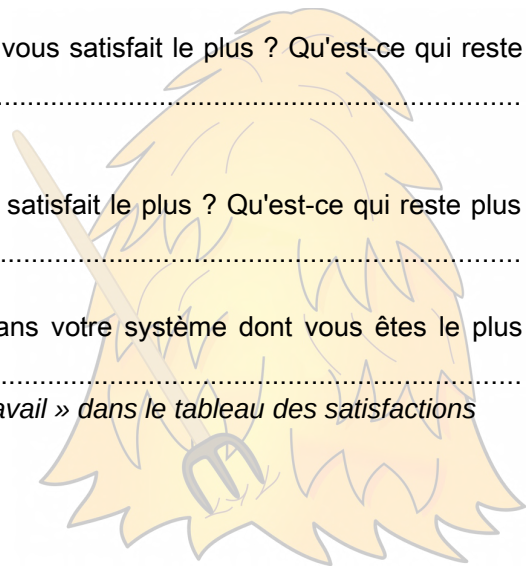
Dans la conduite de vos surfaces en AB, qu'est ce qui vous satisfait le plus ? Qu'est-ce qui reste plus difficile, compliqué à gérer ?.....

Zootchnie

Dans la conduite de votre troupeau, qu'est ce qui vous satisfait le plus ? Qu'est-ce qui reste plus difficile, compliqué à gérer ?.....

Globalement, quelles sont les évolutions introduites dans votre système dont vous êtes le plus fier ? Quels sont les **axes de progrès** identifiés ?.....

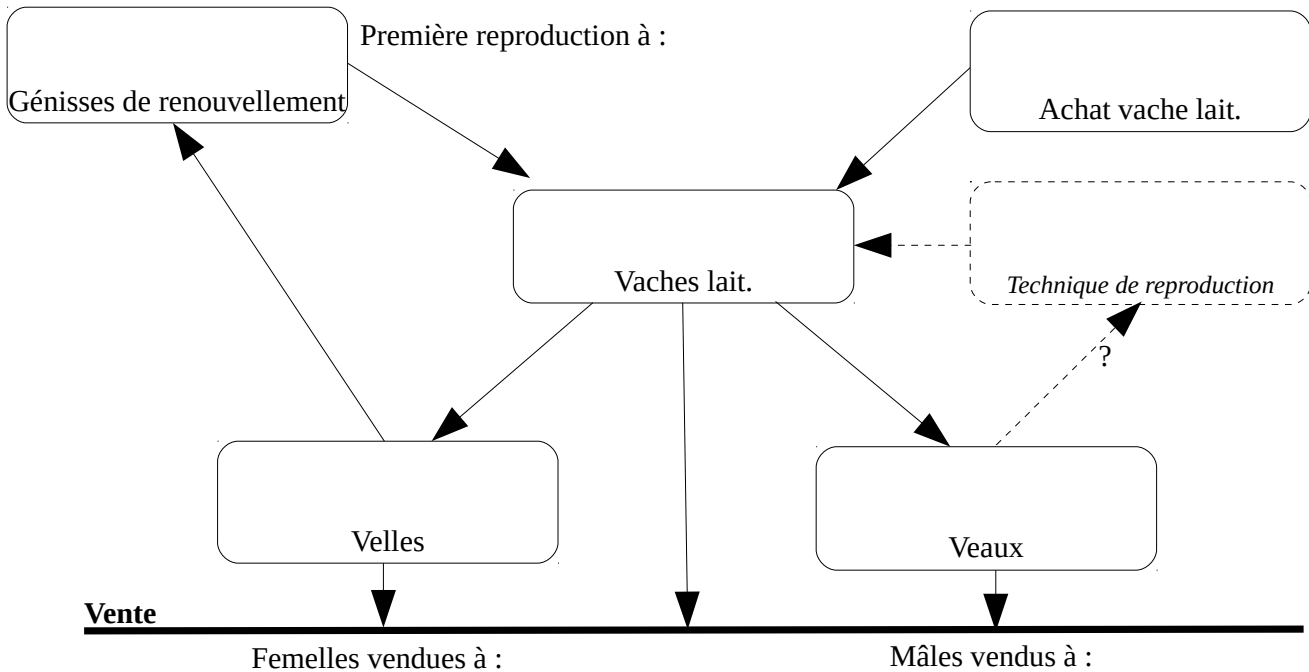
Remplir les lignes « agronomie », « zootchnie » et « travail » dans le tableau des satisfactions



Bilan alimentaire du troupeau laitier : (voir ex. annexe)

Evnmt												
Besoin												
Surfa. Pâtur.												
Légende												
Mois	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juill	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec

Fonctionnement du troupeau laitier :



5. Ressenti vis-à-vis de la conversion

• **Bilan de la période de transition**

Comment avez-vous vécu la **période de transition** ?.....

Est-ce que vous vous êtes senti **suffisamment accompagné** pendant cette période de changements ? Qu'est-ce qui a éventuellement manqué ?.....

Est-ce que l'**étude de conversion** a été un support utile ? Est-ce que le contenu est globalement pertinent vis-à-vis de ce que vous constatez ?.....

• **Le travail, l'environnement de travail du système actuel**

Avez vous des **besoins, souhaits en terme de formations et/ou de journées techniques** pour avancer sur les points de difficultés évoqués ?.....

Est-ce que vous suivez souvent des **formations, des stages** plus qu'auparavant ?.....

Vous sentez-vous **ouvert au changement**, à tester des innovations ? Est-ce que vous sentez que vous avez des « **marges de manœuvres** » ?.....
veuillez remplir la case « travail » du tableau des domaines de satisfaction.

En quoi pensez-vous que votre système a un intérêt en terme de **bien-être animal** ?.....

En quoi pensez-vous qu'il y a un **intérêt environnemental** à la bio (*biodiversité, intrants chimiques, sols...*) ?.....

Quand vous en parlez **autour de vous**, comment les gens réagissent suite à votre engagement ?....
veuillez remplir la case « social » du tableau des domaines de satisfaction.

6. Perspective et avenir

• **Objectifs et projets**

Et si vous deviez définir **2 à 3 objectifs** pour le court-moyen terme ?








• **Vision de la filière, et perspectives sur le long terme**

Comment voyez-vous l'avenir de votre exploitation sur le long terme ? Que pensez-vous de la **transmissibilité** de ce système, est-ce plus facile/ attrayant à transmettre ?.....

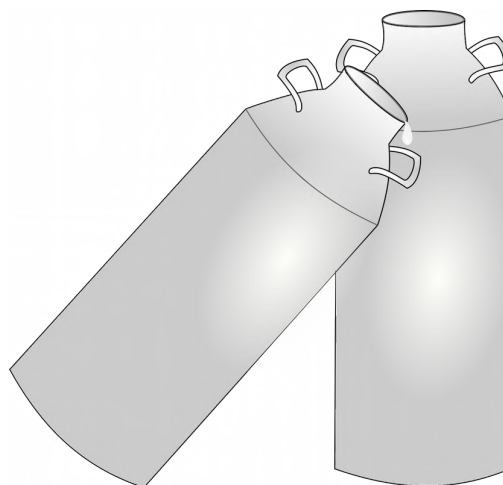
Et si c'était à refaire ?.....

Suite à votre expérience, **quels conseils** donneriez-vous à un éleveur laitier hésitant à faire le pas de la conversion ? Un autre mot de conclusion ?.....

En remplissant le tableau, ajoutez ici les commentaires pour chaque catégorie :

1. très insatisfait, 	5. un peu satisfait, 
2. insatisfait, 	6. Satisfait 
3. un peu insatisfait 	7. Très satisfait 
4. neutre, 	

Agronomique	
Zootechnique	
Économique	
Social	
Travail	



Annexe 3. Exemple de tableur compilant les données chiffrées des exploitations

Présentation générale de la ferme			
Nom de l'exploitation	Le Buisson Blanc		
Localité			
Statut	GAEC		
Laiterie	sodiaal		
Atelier de transformation	oui		
SAU	102.5 (+31)		
UMO	6 (3 salariés)		
Année de conversion	terres: 2016	troupeau: 2017	
Nombre de vache laitière	81	+64 eq UGB	
Autre troupeau			
Races	prim'holstein		
Production laitière annuelle (L/an)	650000	200000 pour transformation en 2019, 250000 prévu en 2020	

Domaines de satisfaction		
	barème	Correspondance
Agronomique	4	neutre
Zootechinique	7	très satisfait
Travail	4	neutre
Social	7	très satisfait
Economique	6	satisfait

Gestion des surfaces				
	Conventionnel	Conversion	Bio	Evolution
SAU (ha)	133	141	163,38	23%
SFP (ha)	92,5	108,57	137,85	49%
Dont prairies temporaires	57,5	56,30	64,53	12%
(+) légumineuses pures	0,00	15,00	18,32	
Dont prairies de longues durées (>3ans)	0,00	0,00	13,82	
Dont méteils fourrage	0	0	0	
Dont maïs ensilage (ha)	15	17	17,77	18%
Surface maïs (%SFP)	16,22	15,66	12,89	-21%
%SFP/SAU	69,55	77,00	84,37	21%
céréales pures (ha)	40,5	0	0	
Dont vente (ha)	40,5	0	0	
Dont méteils grains (ha)	0	22	25,53	
Autres cultures (ha) (sarrasin)			13,98	
Surface irrigué (ha) (potentiel 78 ha)	10	8	8	-20%
Surface d'épandage d'effluents d'élevage (ha)	30	30	30	
Chargement apparent (UGB/ha SFP)	2,12	1,32	1,05	
Achat de fourrages (T/an)	50	50	50	
Prairies naturelles	12	20	25,9	
Sorgho	8	8	11,33	

Gestion du troupeau				
	Conventionnel	Conversion	Bio	Evolution
Production de lait L/vaches/an	7770	7614	7800	0%
Age au premier velage (mois)	35			-100%
Taux de renouvellement /an	40%	25%	30%	-25%
Inter velage-velage (jours)				
Quantité de concentré distribué (g/l de lait)	380	335	280	-26%
TB (g/L lait)	39	38,4	38	
TP (g/L lait)	31,5	30,6	30,5	
Prix de vente moyen/ 1000L	325		467	44%

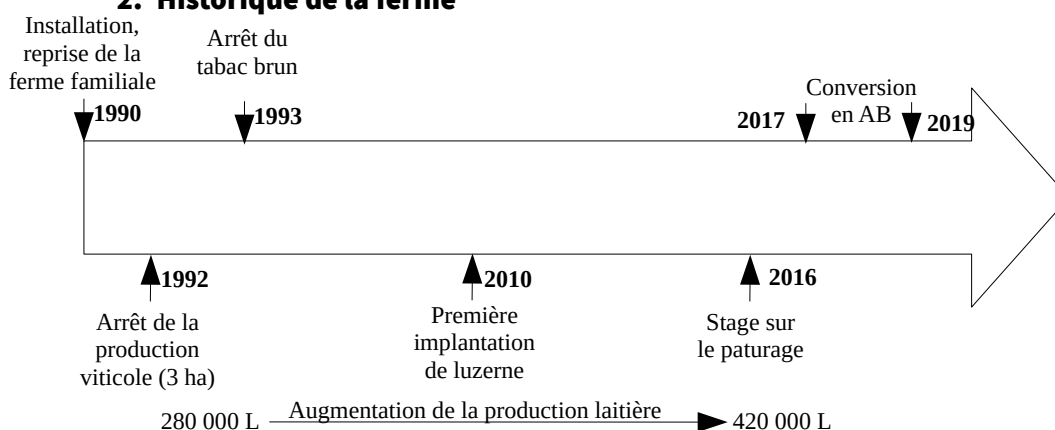
Annexe 4. Trame d'enquête

Compte-rendu/ retranscription enquête « trajectoire de conversion » bovin lait bio
avec : Gilles Arnal, à Pronquiers, Fréjairolles le 02/07/2020

1. Description de la ferme

Atouts	Contraintes/limites
Dispositif d'irrigation sur 20 ha Surface de pâturage importante autour des bâtiments.	15 ha éloigné du siège d'exploitation (d'une vingtaine de kilomètres) hérité de la belle famille.

2. Historique de la ferme



La prise de décision de la conversion

Avant de sérieusement y réfléchir, Gilles ne voyait pas l'agriculture biologique comme un système fait pour lui. Il avait notamment rencontré deux fermes ayant fait leur conversion et l'une d'entre elle était a priori peu réussie. Il voyait donc l'AB comme un système hasardeux, où l'on subit les aléas sans pouvoir réagir. « *Moi je suis de la génération « produire », on m'a appris des choses depuis l'école, et maintenant, on te dit qu'il faudrait peut-être faire le contraire* ».

Les facteurs déclencheurs de la conversion sont multiples. Tout d'abord, il y a la chute du prix du lait, à deux reprises (2009 et 2015/16).

Ensuite, il a eu **les médias** (télé, radio...) qui parlaient beaucoup de cette filière, la désignant comme « porteuse », avec un besoin de producteurs bio plus nombreux. Donc « *pourquoi pas moi ?* ».

L'entourage familial a également aidé, particulièrement son fils qui a beaucoup encouragé Gilles à suivre cette voie.

Enfin, il y a eu de nombreuses **rencontres avec des éleveurs**, qui ont fait le pas avant lui et qui semblaient satisfaits de leur nouveau système, notamment il y avait dans le voisinage. Enfin, il y a eu la formation lait bio, suivie en 2016 « *J'ai vu des gens heureux, c'est ce qu'il y a de plus important pour moi* ».

Note : La conversion de cette exploitation est très récente (premier lait vendu en bio en novembre 2019), donc ce document fait un état des lieux des premiers constats.

Quelques **freins relatifs à la conversion** à surmonter malgré tout. Gilles avait peur de ne pas pouvoir s'adapter, doutait de la réalisation d'un tel projet. Parmi les points les plus redoutés : l'impossibilité du recours au désherbage chimique, et à la fertilisation à base d'engrais chimiques.

3. Les évolutions techniques

• Evolution de l'assolement : Les cultures et prairies temporaires.

Dans le système en conventionnel, le maïs était conduit sur les mêmes parcelles pour la majorité d'entre elles, car concentrées sur la zone irrigable. Maintenant, il y a **moitié moins de maïs**, et seulement la **moitié est irrigué**. Ainsi, des **rotations plus longues** ont été mises en place. Aujourd'hui, le nouveau schéma de rotation est de cet ordre : 4 années de prairies temporaires puis une année de maïs. Les méteils eux sont conduits sur deux années consécutives. La **productivité en général a un peu baissé**, car il n'y a **plus de fertilisation** autre que l'épandage des effluents de l'élevage. D'un autre côté Gilles espère que ces rotations longues permettront de relancer l'**activité biologique** naturelle du sol. Il a d'ailleurs commencé à constater la présence de vers de terre en bien plus grand nombre. Le travail du sol n'a pas énormément changé, mais il est à noter des **labours moins profonds**, et l'implantation de **couverts végétaux (féverole)**. Le sol pose quelques difficultés dans la conduite des cultures car il est de nature argileuse et parfois très séchant.

L'assolement des cultures a beaucoup évolué au niveau des céréales. **Plus aucune céréale pure** n'est cultivée. Elles sont remplacées par des **méteils grains** (il n'y a aucun méteil fourrage). Le **mélange respecte celui recommandé** par le conseiller fourrage de la chambre d'agriculture lors de l'étude de conversion : 200kg de pois, 50kg de féveroles, 50kg de blé et 50kg de triticale. Il en est de même pour la composition des **prairies temporaires**. Gilles avait commencé à planter du Ray-grass et de la Luzerne en **culture mono-espèce** quelques années avant la conversion, mais le passage en bio lui a permis d'implanter des **prairies à flores variées**, destinées autant au pâturage qu'à la fauche. Un des objectifs est de compenser la **baisse de l'apport azoté** par la présence de **légumineuses**.

Auparavant, les **céréales étaient échangées** contre des concentrés auprès du fournisseur. Aujourd'hui les aliments sont fabriqués à partir de ces méteils, à l'aide de la mélangeuse de la CUMA. **L'autonomie alimentaire** n'est pas tout à fait atteinte, un peu d'achat de **soja** est nécessaire. Cette farine étant peu consommée par les génisses, elle est remplacée par un **aliment « premier âge » pour ces dernières**.

Quelques difficultés sont à noter, en particulier celle relative au **salissement des cultures** (Rumex, panicaut et chénopodes). Il y a aussi quelques problèmes avec les limaces et les négrils sur luzernes. Toutefois, cela reste contenu, et dans l'ensemble, Gilles est **satisfait de la production végétale** dans ce nouveau système, mais il a bénéficié selon lui de « bonnes années » et espère réussir à conduire ses cultures dans des années plus délicates au niveau climatique.

• **Evolution de l'assolement : La stratégie fourragère.**

Les **prairies temporaires étant moins productives** qu'avant en raison de l'arrêt d'apport azoté chimique, la récolte de fourrage est globalement un peu moins importante qu'avant. En 2019, il y a eu l'**achat de la production de 8ha** en bottes **enrubannées**, ce qui fait que ce mode de stockage augmente dans la ration alimentaire. A l'inverse, il y a **moins d'ensilage** qu'avant puisque les rendements ont un peu baissé (prairies et maïs), et la surface en maïs a diminué. D'un autre côté, la **surface de fauche a augmenté**, et malgré cela, la quantité de **matière récoltée a diminué**. En effet, l'îlot de 15ha éloigné de la ferme était jusqu'à présent fauché par un autre agriculteur voisin, qui offrait ce service en échange de la moitié de la récolte. Pour s'assurer une certaine autonomie fourragère, Gilles fait désormais appel à un **prestataire privé** et peut ainsi récupérer tous les fourrages. C'est un service qui coûte **plutôt cher, mais** qui semble **plus rentable** que d'acheter le foin à l'extérieur.

Comme le nouveau système est plus fourrager, un **investissement dans une cellule de stockage** a été nécessaire.

La **gestion du pâturage a** également beaucoup changé. En conventionnel, le troupeau pâturait de manière ponctuelle, dans des grands champs **plus ou moins rationnés au fil**. Mais le pâturage comptait peu dans la ration alimentaire. Aujourd'hui, comme pour beaucoup d'exploitations converties de la même « génération », il a été mis en place du **pâturage tournant dynamique**. L'idée est de faire des petites parcelles qui ne sont pas pâturées longtemps, mais en faisant plusieurs tours de pâturage. Cela a demandé **quelques aménagements sur les parcelles** concernées : clôtures, chemin d'accès et système d'abreuvement. La gestion du troupeau demande une **charge de travail plus importante**, mais l'éleveur n'hésite pas à dire que c'est **très plaisant**. *« C'est quand même plus intéressant d'aller chercher tes vaches au champs pour la traite, que de brasser des bidons de produits phyto et d'aller les épandre ».*

Pour plus de confort pour le bétail, une **plantation de haies** est prévue en bordure de prairies, qui offriront de l'ombre pour les jours les plus chauds. Ce projet est en lien avec l'association « Arbres et paysages Tarnais ».

• **Evolution de la conduite du/ des troupeaux.**

Le troupeau était initialement composé de vaches de **race prim'Holstein** plutôt productives (8500 L/VL/an). Avec le passage en bio, Gilles a engagé une démarche de **croisement 3 voies**, afin d'avoir des animaux plus rustiques. Les races croisées sont des Montbéliardes, des rouges scandinaves, et des jersiaises. Cette dernière est particulièrement attendue pour remonter les **taux**, au moins pour repasser la barre des **primes qualité** (32g/l pour le TP, et 38 g/L pour le TB). En effet, les taux ont baissé et l'exploitant trouve ça plutôt frustrant. L'objectif de productivité est de rester au moins à **6000L/VL/an**. Il n'y a pour l'instant que des **génisses** qui sont **issues des ces croisements**. Seules **deux Montbéliardes pures** font déjà parties des laitières et semblent donner satisfaction.

La lactation s'est toujours plus ou moins **étalée sur l'année**, mais les vêlages étaient majoritairement en **automne ou début d'hiver** en conventionnel. Désormais la plupart d'entre eux se font au **printemps**, mais Gilles souhaite en **regrouper un peu plus pour l'hiver**. Ce n'est pas idéal pour l'alimentation, mais le **prix du lait** est significativement plus élevé pour que ça vaille le coup.

La reproduction se fait par **insémination artificielle**, mais il y a tout de même des **taureaux disponibles pour la monte naturelle** pour les vaches n'aillant pas prise avec l'IA. La **fertilité du troupeau a baissé** de manière non négligeable, un peu trop du goût de l'éleveur. Il espère qu'il y aura une amélioration de ce point de vue là avec les prochaines générations. En effet, la majorité du troupeau actuel a connu la conversion et en est **probablement perturbé...**

Les problèmes de santé du troupeau sont en **net régression**. Il y a moins de mammites, moins de boiteries et de maladies en général. Le **vétérinaire vient bien moins** souvent. Le point positif, c'est d'utiliser moins de produits et médicaments... Mais Gilles n'est pas totalement sécurisé : « *D'un autre côté, il ne faut pas qu'il y en ait de gros problèmes de santé, je ne pourrais rien faire sinon* ». Enfin, l'éleveur souhaite se former aux **huiles essentielles**, car il semble que ces produits soient efficaces. L'**homéopathie** ne le tente pas.

La production laitière baisse sans surprise graduellement, mais reste tout à fait acceptable, par exemple 6500L/VL en 2019 (on rappelle que l'objectif de l'agriculteur est de rester au dessus de 6000L/VL/an).

Les effluents d'élevages sont revalorisés de la même manière qu'en conventionnel. Depuis la conversion, l'exploitation a été mise aux normes (installation d'une poche de récupération). Cette installation est obligatoire car l'exploitation est située en **zone vulnérable**. L'épandage se fait à hauteur de 30m³/ha de lisier et 30T/ha de fumier.

• **Evolution du fonctionnement de la structure, de son environnement.**

La charge de travail a globalement diminué, particulièrement en ce qui concerne le travail au champs, **à l'exception du maïs** qu'il faut biner deux fois. La gestion du troupeau demande plus de temps, en raison des déplacements réguliers. Mais Gilles dit avoir aujourd'hui un travail **moins stressant, et moins fatiguant**.

L'éleveur apprécie également le statut de son nouveau **collecteur de lait** (biolait), s'agissant d'un **groupement de producteurs**. L'assemblée générale annuelle permet de la **transparence** dans toutes les décisions prises. Le surplus d'argent obtenu par le circuit de commercialisation est **redistribué** en fin d'année à tous les producteurs.

4. Ressenti vis-à vis de la conversion

• **La période de transition.**

Il y a **peu de recul sur le plan économique**, la conversion étant récente. Si la période de conversion est souvent difficile, ça n'a pas été le cas pour Gilles, pour différentes raisons. D'abord, le prix du lait conventionnel est un peu **remonté à ce moment là** « *Si j'avais fais ma conversion en 2015-16, je ne ferais sûrement pas la même conclusion* ». Si on ajoute la **prime d'aide à la conversion de 30€** pour 1000 L de lait, le prix du lait était tout à fait correct.

Deuxièmement, nous l'avons déjà évoqué, la production végétale a bénéficié de « **bonnes années** », offrant des rendements honorables pour un début de conduite en bio. De plus, Gilles évoque les **reliquats dans le sol** qui ont du aider à soutenir les premières productions.

Gilles s'est senti **très bien accompagné et préparé** pour ce changement, les différentes formations réalisées lui ont permis d'avoir des échanges pertinents. **L'étude de conversion a beaucoup aidé** pour la prise de décision. Les données prévisionnelles semblent pertinentes avec la réalité.

• **Le travail, l'environnement de travail**

Depuis la conversion, l'exploitant a suivi quelques formations (pâturage tournant dynamique, pâturage de sorgho et luzerne...), et il essaie de se tenir régulièrement informé de ces possibilités. Il aimerait suivre une formation sur la santé par les **huiles essentielles**, mais il n'y en a pas encore eu dans le coin. Il attend qu'une session ait lieu **près** d'Albi.

Il a eu beaucoup d'évolutions techniques avec le passage en bio, toutefois, Gilles reste un peu **réservé à l'idée de tester de nouvelles choses** par lui même. Son système lui convient dans l'ensemble, mais il **atteint à peine l'autonomie alimentaire**. Il trouve donc risqué de faire des tests, car en cas d'échec, cela pourrait **lui coûter très cher**. Il est tout de même possible que des **essais de composition de semis** soient réalisés prochainement sur des petites parcelles.

Selon lui, il n'y a aucun doute sur le fait que ce système joue en **faveur du bien-être animal**. « *Les vaches, ce sont des herbivores, là elles font ce pour quoi elles sont faites, elles sortent beaucoup plus* ». **L'intérêt environnemental** est très net aussi pour Gilles. Il n'utilise plus d'intrants chimiques, donc c'est intéressant autant pour la santé humaine que pour la biodiversité « *on fait du lait plus sain* ». Il constate une nette **augmentation de la faune** sur ses parcelles. Oiseaux, insectes, papillons et autres pollinisateurs sont bien plus présents sur les terres de l'exploitation, transformées par le nouveau système. Enfin, Gilles espère qu'avec des rotations plus longues, **la vie biologique du sol** va s'améliorer.

L'entourage social de l'éleveur a toujours réagi positivement à l'idée de l'agriculture biologique. « *C'est un sujet très actuel, les gens sont souvent contents d'entendre dire que je produis en bio, même s'il s'agit souvent de « gens de la ville », c'est aussi souvent le cas dans*








monde agricole. Maintenant, j'ai même des gens qui viennent me prendre un peu de lait en direct à la ferme ».






5. Perspectives et avenir

Gilles commence un peu à penser à **la transmission** de son exploitation. Il souhaite biensûr que l'exploitation continue d'exister, mais il ne sait pas encore qui prendra la suite. Il n'est **pas impossible que son fils** reprenne la main, mais rien n'est sûr. Il s'agit d'un **horizon à 7-8 ans**.

Si c'était à refaire, l'exploitant referait la même chose, sans hésiter cette fois, et même probablement plus tôt.

Les **conseils à l'intention des éleveurs laitiers qui hésitent** à faire le pas : faire une étude de conversion et bien mûrir sa décision. Ce qui est très important aussi, c'est d'aller rencontrer ceux qui ont fait le pas avant eux, à travers des formations, des stages. Dans tous les cas, ce qui est sûr, c'est que **chaque ferme est différente**, et qu'il faut bien prendre en compte toutes les particularités de chacune d'entre elles.

1. très insatisfait, 	5. un peu satisfait, 
2. insatisfait, 	6. Satisfait 
3. un peu insatisfait 	7. Très satisfait 
4. neutre, 	

Agronomique 	5. Résultat parfois moyen, à améliorer. Gestion des adventices parfois compliqué. A contrario, Gilles apprécie de voir de plus en plus de vers de terres dans ses champs.
Zootechnique 	6. L'état de santé du troupeau s'est bien amélioré, et l'éleveur est content de les faire plus pâturer. Il ne reste plus qu'à faire remonter les taux et la fertilité.
Travail 	6. L'exploitant se sent moins oppressé, la charge de travail s'est un peu réduite, et surtout le travail est beaucoup plus plaisant/ intéressant.
Social 	7. L'entourage de Gilles l'a beaucoup encouragé pour la conversion, et réagissent donc positivement à cet engagement.
Économique 	7. La conversion est récente, mais à déjà permis à l'exploitation de se refaire une santé économique. « <i>Il faut juste que ça reste ainsi...</i> ».

DOMAINES DE SATISFACTION

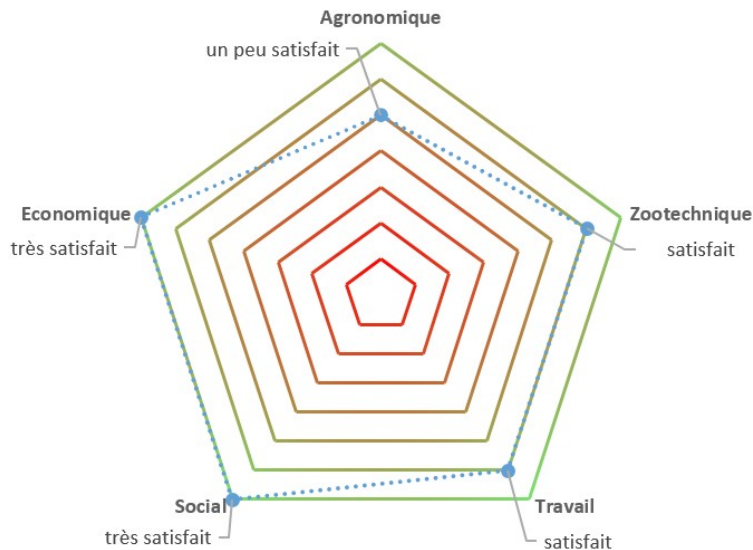


Table des figures

1	source : EDE/CA81 (observatoire INOSYS) ; Effectifs 2019 et évolutions depuis 2010 des principaux types d'élevages bovin	6
2	source : EDE/CA81 (observatoire INOSYS) ; Évolution des effectifs de vaches (allaitantes et laitières) et de détenteurs de bovins de 2010 à 2019	7
3	source : agence Bio /OC, 2018. ORAB, 2019	7
4	extrait d'un article de "LesEchos". Pierre Demoux, 23 août 2016	8
1.1	localisation du Tarn en France	9
1.2	Le zonage des secteurs d'intervention de la CA81	10
2.1	Représentation du niveau de satisfaction d'un éleveur, par domaines	19
2.2	Partie inférieure de l'outil de calcul d'ETE	22
3.1	Caractérisation de l'intensification des exploitations du groupe en fonction de deux critères	25
3.2	Comparaison de l'assolement de Gille Arnal, en conventionnel (à gauche) et en Bio (à droite)	31
3.3	Évolution de la production laitière en fonction de la surface de maïs de chaque exploitation du groupe	35
3.4	Evolution de la ration alimentaire de l'exploitation H	37
3.5	Évolution associée au passage en bio du TB et du TP, par exploitation	39
3.6	Génisses de l'exploitation A, en majorité des Montbéliardes croisées Prim'Holstein	40
3.7	Genisse normande croisée Prim'Holstein de l'exploitation G	41
3.8	Évolutions associées au passage en bio du TB et du TP, et impact sur le prix de vente du lait par exploitation	44
3.9	Bilan de trésorerie de l'exploitation de Gilles Arnal, en 2017 (à gauche) et en 2019 (à droite, prix du lait simulé).	45
3.10	Bilan de trésorerie de l'exploitation de Vincent Bony, en 2015 (à gauche) et en 2019 (à droite).	46
3.11	Bilan de trésorerie du GAEC du Buisson Blanc, en 2014 (à gauche) et en 2019 (à droite).	48
3.12	Tableau récapitulatif de la satisfaction des éleveurs du groupe, par domaines	51

Liste des tableaux

3.1	Comparaison de la part de la SFP dans la SAU avant et après la conversion en AB	32
3.2	Évolution des achats de fourrages avant et après la conversion	34
3.3	Évolutions générales de la partie sol, associées au passage en bio (moyennes des 10 fermes) . .	37
3.4	Évolution de la production laitière en litres par vache et par an	38
3.5	Évolutions des performances du troupeau associées au passage en bio (moyennes des 10 fermes)	42
3.6	Comparaison entre l'estimation financière de l'étude conversion de Vincent Bony, et le bilan réel de 2019	47

Résumé

Le présent document permet de faire un état des lieux des trajectoires de 10 exploitations converties vers agriculture biologique, suite à une étude conversion rédigée par la chambre d'agriculture du Tarn. Ces conversions sont relativement récentes (elles ont débutées entre 2015 et 2018). L'étude permet donc de reporter plus d'éléments, présentés dans cet ordre dans ce document, suite à une présentation du contexte, de la démarche et de la méthodologie :

-Les raisons mises en avant qui ont motivés les éleveurs à se convertir en agriculture biologique, ou à l'inverse les freins à la conversion. Nous y verrons à quelle demande répond l'AB, s'il s'agit de la réponse à la crise laitière, ou si d'autres raisons sont aussi importantes.

-Les évolutions techniques mises en place, divisées en plusieurs catégories : Sol, troupeau...Et impact sur la trésorerie de l'exploitation. Cette partie a pour objectif de rendre compte au mieux des parcours suivis par chaque exploitant pour réussir sa conversion.

-Le niveau de satisfaction des éleveurs vis-à-vis de leur nouveau système sera présenté dans la dernière partie, et détaillé en plusieurs catégories, tel que l'agronomie, la zootechnie, le travail, l'aspect social et enfin, l'aspect économique.

Mots clés : Agriculture biologique, conversions, bovins lait, revenus agricoles, résilience des exploitations, autonomie fourragère, autonomie alimentaire.

Pour citer ce document : Naullet, Matthieu, 2020. Trajectoire des élevages bovins lait vers l'agriculture biologique : quels moteurs de conversion et quelles évolutions techniques mises en place dans le Tarn ? Rapport de stage, Licence professionnelle Gestion agricole des Espaces Naturels ruraux, Institut Agro | Montpellier Supagro. 87 pages.

Institut Agro | Montpellier Supagro, 2 place Pierre Viala, 34060 Montpellier cedex 02.

<https://www.montpellier-supagro.fr/>